—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 27 DECEMBRE 1933 No 8.

Chez nous et ailleurs

PARIS.—Le ministre de la guerre français, Edouard Daladier, a révélé, dans ses grandes lignes, un projet de gouvernement destiné à étendre les fortifications à la frontière du nord de façon suffisante pour inclure le front belge. Craignant une répétition des tragiques événements de 1914, la France s'inquiète de la fragilité de la ligne de défense belge.

HAMILTON.—La basilique du Christ-Roi a été consacrée la semaine dernière au cours d'une imposante cérémonie à laquelle assistaient plusieurs dignitaires de l'Eglise et des représentants de l'Etat. Parmi les invités de marque se trouvaient le T. R. Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, le très hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, et l'hon. R. J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux. Mgr J. T. McNally, évêque du diocèse de Hamilton, officiait. Le sermon de circonstance a été prononcé par le curé de la cathédrale Saint-Patrice, le T. R. G. L. Cassidy.

VIENNE.—Le gouvernement a interdit l'importation des films de Metro-Goldwyn-Mayer en Autriche tant que cette compagnie n'aura pas retiré des cinémas du monde entier "Reunion in Vienna", parce que ce film contient un portrait du prince de Hapsbourg, qui froisse les Autrichiens.

BERLIN.—Une agence officieuse révèle que 200,000 Allemands et autant d'Allemandes seront bientôt stérilisés en vertu de la loi qui interdit la procréation aux personnes que les eugénistes affirment susceptibles d'engendrer des enfants tarés. La loi entre en vigueur le 1er janvier.

LONDRES.—La France demande à l'Angleterre une déclaration claire sur la politique étrangère anglaise. La France, disant que l'Allemagne, sa voisine, réarme rapidement et viole toutes les clauses du traité de Versailles qui ont trait au désarmement, déclara qu'elle ne peut rien faire en faveur de la cause du désarmement tant que l'Angleterre n'aura pas annoncé, sans aucune équivoque, ce que l'Angleterre entend faire pour assurer à la France la sécurité qu'elle désire.

MONTEVIDEO. — Le secrétaire d'Etat américain, Cordell Hull, a annoncé à la Conférence pan-américaine que les Etats-Unis signeront le pacte argentin contre la guerre. Dans sa déclaration, le ministre américain a dit qu'il appuyait la doctrine de l'intégrité absolue et de l'indépendance de chaque nation. M. Hull loua le travail sur le continent américain.

MONTREAL.—On apprend de Joliette, maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, que le R. P. Farley vient d'être nommé à la direction générale de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, en Belgique. Le R. P. L. P. Fafard est nommé supérieur de Joliette tandis que le R. P. Sylvestre devient directeur du scolasticat.

PARIS.—Les discussions franco-allemandes ont frappé un mur sans issue. La France prétend toujours que la sécurité doit être la condition indispensable du tout rajustement dans les armements. On dit de plus que les longues conversations avaient pour but de mettre en ligne les pays les plus hostiles à toute idée de modifier le traité de Versailles.

BERLIN.—La police politique allemande s'est montrée très active au cours de ces dernières semaines, si l'on en juge par le chiffre de ses "prises". Une note aux journaux précise en effet que 2,300 fonctionnaires du parti communiste ont été arrêtés ces derniers temps dans le Reich et qu'à Berlin seulement 25,000 quintaux de brochures et de tracts subversifs ont été saisis.

MONTREAL.—Le Collège de Saint-Laurent enverra au collège de Gravelbourg la somme de $600. Ce don généreux a été rendu possible par la représentation du chef-d'oeuvre de Racine, "Athalie", donnée par les élèves du collège de Saint-Laurent.

PARIS.—L'administration des P. T. T. fait connaître que le nombre de déclaration de postes récepteurs de radiodiffusion reçues à la date du 31 octobre dernier, s'élève à 1,307,778.

PITTSFIELD, Mass.—Mlle Mary Burns, de Troy, N.Y., est morte dans les flammes qui ont détruit la Star Realty Company, à Pittsfield, Mass., la journée même où elle devait épouser Nelson Lafontaine, à Stephentown, N.Y., chez les parents duquel elle était de passage.

Paris évente une affaire d'espionnage

Découverte d'un vaste complot

PARIS.—Un Canadien naturalisé, Benjamin Bercomitz, et sa femme Clara, également naturalisée sujette du Dominion, ont été accusés par la police d'avoir fait partie d'une bande internationale d'espions ayant des liaisons soviétiques.

Avec les deux Canadiens, qui auraient autrefois résidé à Winnipeg et Vanguard, Sask., la police a arrêté un jeune couple américain et huit autres hommes et femmes de diverses nationalités dans une série de raids promptement exécutés. Des appareils de radio clandestins, des documents militaires, des livres communistes, du matériel photographique, de fortes sommes d'argent et des papiers indiquant des affiliations communistes ont aussi été saisis.

Sur la personne de Bercowitz, qui se déclara marchand et natif d'Iasa, Roumanie, la police trouva trois enveloppes contenant 33,000 francs (environ $2,000). Cet argent, dit la police, devait servir à payer des complices. Sa femme avait de son côté 12,000 francs cousus dans sa chemise.

La France est contre l'inflation

Déclaration du ministre des Finances—Le budget doit être équilibré—La réduction des salaires—Une manifestation éclate

PARIS.—Le ministre des Finances, M. Georges Bonnet, parlant devant le sénat français, a nettement déclaré que la France glissera vers l'inflation si les dépenses administratives ne sont pas diminuées et si le bill équilibrant le budget n'est pas voté.

Et tandis que le ministre exposait la situation devant les sénateurs, les fonctionnaires civils, protestant contre la réduction de leurs traitements par le gouvernement, en venaient aux prises avec la police en face de l'historique palais du Luxembourg.

Une demi-douzaine de leaders et le chef de l'union des fonctionnaires furent conduits à la prison. Le parlement a récemment approuvé la diminution des traitements des fonctionnaires.

M. Bonnet déclara avec énergie: "Le gouvernement est résolu à combattre les politiques d'inflation, mais il faut nous hâter de progresser considérablement dans le sens d'un budget équilibré. Autrement, quand les devises anglaise et américaine seront stabilisées, notre marché pourrait bien se trouver ébranlé et notre or prendre le chemin de l'étranger encore une fois. Nous avons presque complètement enrayé la fuite de l'or de la Banque de France, fuite qui a enlevé des millions de francs au pays en quelques mois. Wall Street et les spéculateurs sont dans l'erreur quand ils prétendent que la France est en train d'abandonner l'étalon-or. Nous sommes contre l'inflation et nous avons l'intention ferme de réduire les dépenses, et si la confiance revient, le Trésor pourra rencontrer toutes ses obligations".

Don de $200,000 à trois universités

Cette somme sera divisée entre les universités de la Colombie anglaise, de l'Alberta et de la Saskatchewan

VANCOUVER. — La Corporation Carnegie de New York a donné une somme de $200.000 aux universités de la Colombie anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, pour être divisée également entre elles et servir aux fins désignées par chacune.

C'est le Dr L. S. Klinck, président de l'université de la Colombie anglaise, qui a annoncé cette nouvelle au cours d'une réunion du Bureau des gouverneurs.

Une réunion des quatre présidents des universités mentionnées aura lieu le mois prochain à Vancouver pour permettre la discussion de choses relatives au don reçu.

ST-HYACINTHE.—Par décision de S. Exc. Mgr Decelles, évêque de St-Hyacinthe, M. l'abbé Jean-Baptiste Nadeau, curé de la cathédrale, vient d'être nommé chanoine titulaire, en remplacement de M. le chanoine J.-C. Bernard, décédé le 12 octobre dernier.

A tous ses lecteurs, clients et amis...

"La Survivance"

souhaite que 1934 apporte santé, joie, bonheur, prospérité spirituelle et temporelle

Le Pape demande des prières

"Des prières sont nécessaires dans la présente situation internationale"

CITE VATICANE.—Sa Sainteté le Pape Pie XI, devant les cardinaux et les prélats romains, à l'occasion de son message annuel de Noël, a déclaré que des prières, toujours des prières et encore des prières, sont nécessaires dans la présente situation internationale.

L'argent, toujours l'argent, encore l'argent, voilà ce dont on a besoin pour payer la guerre.

Critiquant sévèrement le programme de stérilisation qui sera mis en vigueur en Allemagne au commencement de la nouvelle année, le pape dit que l'infamie de telles pratiques avait été clairement expliquée dans l'encyclique papale "Casti connubii" publiée en 1931.

Parlant de la situation internationale, il dit qu'elle était liée aux incertitudes d'intérêts divergeants résultant de négociations inutiles. Personne ne sait comment se résoudra un pareil imbroglio.

"Tous ceux qui désirent le bien-être, la paix et la concorde dans le monde et le bien général de toute la famille chrétienne, doivent premièrement prier, deuxièmement prier et troisièmement prier. Nous les invitons donc à prier et à persévérer dans leurs prières."

L'humanité jusqu'aujourd'hui, ajouta le pape, a trop parlé et trop inutilement.

Les nouveaux commissaires du N.C.

S. H. le juge C. P. Fullerton agira comme président—Les deux autres commissaires sont M. Edouard Labelle et F. X. Morrow

OTTAWA.—Le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett a officiellement annoncé samedi la nomination des trois commissaires des Chemins de fer nationaux. L'un de ces commissaires sera S. H. le juge C. P. Fullerton qui agira comme président. Les deux autres membres de la commission sont M. Edouard Labelle, représentant de la minorité canadienne-française et M. F. K. Morrow. Ces derniers sont actuellement directeurs des C.N.R.

Au sujet des salaires, on annonce officieusement que le traitement du président s'élèvera à $25,000. M. Morrow pousse la générosité jusqu'à ne point accepter de rémunération pour ses services.

Les nouveaux directeurs entreront en fonction le 1er janvier 1934.

L'Etat Libre d'Irlande

Il ne "pliera" pas devant le Royaume-Uni, déclare De Valera

TRALEE, Etat Libre d'Irlande. — Prenant la parole ici, le président Eamon de Valera a déclaré que l'Etat Libre d'Irlande ne "pliera" pas devant le Royaume-Uni. Il a aussi accusé l'opposition, représentée par le parti d'Irlande unie, de vouloir établir une dictature.

"Actuellement", dit-il, "notre nation est pressurée par l'une des plus grandes nations au monde au moyen de mesures économiques, pour nous obliger à consentir à ses injustes demandes. Nous ne plierons pas, et nous résisterons à cette pression. Nous devons nous organiser, et pour cela la paix est nécessaire. Nous voulons la paix et l'ordre. Ceux qui s'opposent à cela cherchent à faire un héros de n'importe quel individu qui trouble cet ordre".

Le programme de la Session

La 5e session du 17e Parlement s'ouvrira le 25 janvier—Elle s'annonce longue et mouvementée.

OTTAWA.—La 5e session du 17e Parlement, qui s'ouvrira le jeudi 25 janvier, promet d'être longue et mouvementée. Sera-ce la dernière session du présent parlement? C'est la question que plusieurs se posent, mais les conservateurs croient qu'avant un appel au peuple du Canada, le gouvernement d'Ontario devra faire ses élections. Ces dernières auront probablement lieu l'été prochain.

Le mandat du gouvernement fédéral lui permet de rester en fonction jusqu'à l'automne de 1935, et à cause du résultat des récentes élections, on ne croit pas que le premier ministre songe à faire des élections générales dans un avenir bien rapproché. Les libéraux sont en faveur d'élections en 1934, mais les conservateurs trouvent que ce serait trop tôt. Sur cette question, on peut s'attendre à plus d'une escarmouche.

La prochaine session fédérale sera d'une importance exceptionnelle pour le pays en général.

Il y aura d'abord la révision de la loi des banques, l'établissement d'une banque centrale, et l'étude des différentes recommandations de la commission d'enquête MacMillan, se rapportant à la situation financière et monétaire. Cette discussion seulement exigera plusieurs semaines.

Autres débats en perspective

Les députés seront aussi appelés à discuter la question de réciprocité avec les Etats-Unis, sur proposition de M. William Duff; l'étatisation des compagnies d'assurances-vie, sur demande de M. Irvine; l'opportunité d'une enquête dans l'administration des pénitenciers, sur résolution de Mlle Agnes MacPhail; le rétablissement des titres pour les juges et les militaires mais non pour les autres citoyens, sur propopistion de M. Mitchell.

Le programme législatif du gouvernement sera préparé sans retard, mais outre la partie concernant les banques, il y aura une révision de la loi d'accise, probablement un projet de loi donnant effet aux recommandations du rapport Gibb, concernant les ports maritimes du Canada. Si le Congrès américain adopte le projet de la canalisation du Saint-Laurent, cette question sera également soumise au Parlement fédéral.

La position des partis

Trois nouveaux députés seront présentés au président des Communes et prendront leurs sièges.

Ce sont: MM. Aimé Boucher, député d'Yamaska, J. E. Michaud, député de Restigouche-Madawaska, et L. A. MacMillan, député de MacKenzie, tous libéraux élus à des élections complémentaires. La seule vacance qui reste, dans le moment, à la Chambre des Communes, est celle de Oxford-sud, causée par la mort du député libéral Thomas Cayley.

Les partis actuels en Chambre se divisent comme suit: 137 conservateurs, 88 libéraux, 3 libéraux-progressistes, 1 progressiste, 9 fermiers-unis de l'Alberta, 3 travaillistes, 1 indépendant-travailliste, 2 indépendants, et 1 vacance.

Sur les banquettes ministérielles, il y aura un nouveau ministre, l'hon. R. C. Matthews, de Toronto, ministre du revenu national, qui a succédé à l'hon. E. B. Ryckman. Ce dernier conserve son siège de député.

CITE VATICANE—On apprend que l'on a repris les pourparlers en vue de clarifier certains points laissés incertains dans le concordat avec l'Allemagne ratifié en septembre dernier.

Un déraillement tue 200 personnes

Deux trains se tamponnent près de Paris

PARIS.—Deux cents personnes ont été tuées samedi soir dans un des accidents les plus désastreux de l'histoire des chemins de fer de la France. Le total exact des morts ne sera probablement pas connu, car il est impossible de reconnaître les restes défigurés des malheureux qui ont trouvé la mort lorsque deux trains, l'un de Strasbourg et le second de Nancy, se sont tamponnés à 17 milles de Paris.

L'ingénieur et le chauffeur du convoi de Strasbourg, Lucien Daudigny et Henri Charpentier ont été accusés d'homicide par imprudence.

Le président Albert Lebrun a décrété que mercredi 27 décembre serait un jour de deuil national, à la mémoire des victimes de cet accident.

Une nouvelle conférence

La possibilité d'une conférence à quatre pour résoudre le problème du désarmement serait discutée par Sir John Simon

ROME.—La possibilité de la convocation d'une conférence à quatre pour résoudre le problème du désarmement a annoncé la presse fasciste sévèrement contrôlée, est susceptible d'être discutée par le premier ministre Mussolini et Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office anglais.

La visite de Sir John sera la première d'une série qu'il entend accomplir dans les capitales européennes au cours de la période des Fêtes, conformément aux propositions de conversations directes suggérées à la suite de l'ajournement de la conférence du désarmement à Genève.

On sait que le Duce fera tout son possible pour amener une telle conférence à quatre. D'après la presse fasciste, il considère que cette réunion serait préliminaire à la poursuite de la conférence de Genève.

Une opinion autorisée veut que la conférence du désarmement soit une chose morte si une réunion dans le genre de celle suggérée n'a pas lieu afin d'harmoniser les vues opposées en ce qui concerne le retour de l'Allemagne à Genève.

On dit dans les journaux que Sir John est bien disposé à l'égard de cette conférence des quatre grandes puissances européennes — Angleterre, Allemagne, France, Italie—mais on doute qu'il soit opportun de la convoquer si la France n'adhère pas à cette idée.

Le sous-secrétaire d'Etat Fulvio Suvich a rapporté des éclaircissements concernant la manière de voir de l'Allemagne à l'égard d'une réforme de la Société des Nations et des problèmes du désarmement en général.

On comprend qu'il a reçu du chancelier allemand Hitler la promesse que l'Allemagne supportera l'initiative italienne en vue de réformer la S. D. N., et la réitération que l'Allemagne n'abandonnera aucune de ses demandes concernant le désarmement.

TOKIO—Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que le Japon ne reprendrait sa place à la Société des Nations que si celle-ci abandonnait toute activité proprement politique et limitait son oeuvre "au domaine culturel".

CHICAGO.—Pendant les cinq mois et demi qu'a duré l'exposition du centenaire du progrès de Chicago, 22,320,456 personnes l'ont visitée, et les recettes ont été de 37,270,526.05, d'après le rapport des vérificateurs.

Liberté religieuse en Espagne

Elle serait restaurée par Lerroux, le nouveau premier ministre de la république espagnole

MADRID.—Alejandro Lerroux, le nouveau premier ministre de la république espagnole, a soumis au congrès de Madrid un programme basé sur la restauration de la liberté religieuse en Espagne.

"Le gouvernement permettra la pratique de toutes les religions sans persécuter une secte ou une croyance", déclarait le premier ministre, qui a formé son cabinet la semaine dernière.

Une étude approfondie de la situation religieuse sera faite par Lerroux, dans le but de reviser les lois régissant les questions religieuses "d'une façon à donner satisfaction à tous".

"Les lois agrariennes, ajouta le premier ministre, devront être changées de façon à ce que la distribution des propriétés puisse se faire sans que personne en souffre."

La controverse religieuse en Espagne a été acerbe depuis la fondation de la république. Des lois spoliant les communautés religieuses et appropriant à l'état les propriétés de l'Eglise ont attiré sur les gouvernants l'excommunication papale. Le pape a déclaré qu'il espérait voir la paix religieuse en Espagne à la suite des élections qui ont porté Lerroux au pouvoir.

Le réarmement allemand

Hitler soumet à la France un programme définitif

PARIS.—Le chancelier Hitler a envoyé un programme définitif de réarmement allemand au gouvernement français, mais sans parvenir à changer le moins du monde le problème archi-compliqué des relations entre la France et le Reich. Il a été répété ici qu'il n'y aurait rien à faire à moins que le chancelier ne se montre moins exigeant dans ses demandes.

Sir John Simon, le secrétaire des affaires étrangères anglais, essaye de modérer l'attitude de la France vis-à-vis du Reich. Il tentera de convaincre MM. Boncour et Chautemps que l'Allemagne est prête à faire des concessions importantes si la France ne se montre pas trop sévère. Il appert, d'autre part, que le gouvernement français insistera en faveur de la continuation des discussions à la conférence du désarmement et d'un contrôle international des armements.

Le programme soumis par Hitler à la France comprend, paraît-il, la formation d'une armée de 300,800 hommes et l'égalité des armements allemands avec ceux des autres puissances. Ce total de soldats sera accepté par la France si le gouvernement allemand consent à y inclure les troupes de choc.

La France veut l'institution d'une sanction quelconque par laquelle il serait possible de punir les nations qui dépassent les limites d'armements allouées par le traité de Versailles. On croit que l'Allemagne a déjà dépassé ces limites, bien qu'elle prétende le contraire.

La banque centrale

Ce sera une mesure ministérielle qui suscitera une long débat

OTTAWA.—On se prépare pour la session. Entr'autres mesures ministérielles visant à disposer le mieux possible le corps électoral, comptera celle qui créera la banque centrale recommandée par la commission d'enquête du régime bancaire canadien. Préconisée par le parti agraire travailliste et subséquemment par le parti libéral, ou plus exactement, par un groupe du parti libéral, le projet semblerait devoir être voté d'emblée.

Ah! mais non!

Il y a banque centrale et banque centrale. Celle que préconise l'élément agraire-travailliste serait une institution d'Etat. L'élément libéral favorable au principe, est-il du même avis? On ne sait encore au juste; mais ce n'est pas probable. Et le projet du gouvernement? On ne le sait pas davantage, mais on peut présumer sans trop de risque qu'il proposera une institution indépendante.

Et alors ce sera la bataille. Car le groupe travailliste-agraire est loin d'être mort. Et, en fin de compte, le projet amorcera peut-être une controverse plutôt aigue entre l'est et l'ouest, envenimée par la préoccupation électorale.

Chronique de l'A.C.F.A.

Le comité des finances désire aviser les secrétaires des cercles que toute remise pour l'année 1933 devrait être à la poste au plus tard le 30 décembre afin d'en recevoir crédit pour l'année courante. Tout montant reçu avant cette date sera crédité au cercle pour 1934. Le comité demande la coopération des intéressés sur ce point important, car chaque année, il y a toujours un ou deux cas qui se présentent et souvent les gens sont mécontents, bien que tous savent que notre année se termine le 31 décembre et qu'après cette date les livres sont fermés.

* * *

Nous avons une demande pour une institutrice bilingue pour le terme commençant le 8 janvier. Salaire $600 par année. Nous avons aussi une demande pour une fille qui aiderait au travail de maison. Pour renseignements s'adresser au secrétariat.

* * *

Bien que les rapports ne nous soient pas parvenus de chacun de nos cercles, nous croyons pouvoir affirmer que l'année 1933 aura été plus fructueuse encore que l'année précédente. Nous avons eu des difficultés financières, nous ne le nions pas, mais il ne faut pas nous décourager pour cela car nous ne sommes pas les seuls. Est-ce que toutes nos institutions religieuses n'ont pas les mêmes soucis? Est-ce que les compagnies commerciales ne les ont pas? Combien de compagnies aujourd'hui montrent des déficits, là, où il y a quelques années on montrait des profits fabuleux? Est-ce que toutes nos sociétés nationales, d'un bout à l'autre du pays ne se ressentent pas de la crise? Chacune d'elles, sans exception, a vu ses revenus diminuer jusqu'au point où il est impossible de réduire davantage sans mettre en danger son existence. C'est le problème que nous avons nous-mêmes. Cependant, notre système diffère de beaucoup des autres sociétés nationales en ce que, nos revenus sont volontaires tandis que plusieurs autres ont une cotisation mensuelle. Nous avons dû parler souvent d'argent durant l'année qui vient de se terminer. On nous l'a reproché à maintes reprises, nous ne l'avons pas fait avec l'intention d'arracher le dernier sou à quelqu'un qui ne pouvait pas le donner. Nous connaissons cependant beaucoup de personnes qui auraient pu facilement nous aider et qui ne l'ont pas fait. Nous demandons des cotisations volontaires et, en retour, nous travaillons à faire pénétrer davantage notre bon parler français; nous travaillons en autant que possible à reprendre le terrain perdu. Pour ce faire, il nous faut naturellement des ressources. Si en accomplissant ce travail nous parvenons à conserver à une seule famille sa langue maternelle et ainsi, la conserver à notre religion catholique, tous nos efforts seront amplement récompensés. Nous comptons qu'il y a bien d'autres choses que l'argent dans une association comme la nôtre. Considérons un moment que notre Association est l'instrument dont se sert la Providence pour faire perfectionner, chaque année, au delà de 3,000 petits Canadiens français dans l'étude de leur langue maternelle. Est-ce que cela seul ne vaut pas tous les sacrifices que nous devons nous imposer pour supporter une association comme la nôtre? Et combien d'autres choses n'accomplissons-nous pas par l'entremise de notre Association?

Qu'elle soit critiquée, tant mieux! Si nous n'avions pas de critiques, ceci voudrait simplement dire que nous ne faisons rien! Il ne faut pas s'imaginer que seul, l'Exécutif, a fait tout ce travail: les cercles qui ont tenu des assemblées régulières ont fait le plus gros travail. Ils nous ont appuyé dans toutes nos démarches, ils nous ont donné des idées et souvent des directives: leur coopération nous a été très précieuse. Nous leur demandons au commencement de cette nouvelle année de continuer de nous appuyer durant 1934 comme ils l'ont fait dans les années passées. Que les cercles qui se sont négligés prennent la résolution de tenir des assemblées régulières afin de renseigner leurs membres sur le travail que nous poursuivons. Nous demandons aux cercles d'avoir leur assemblée annuelle durant le mois de janvier, d'élire leurs officiers parmi l'élite des paroissiens et de mettre résolument à l'oeuvre. Si chaque cercle avait fait cela dans le passé, nous n'aurions pas eu la triste tâche de parler d'argent dans les chroniques et dans les cercles: ce n'est pas notre travail! Mais lorsqu'on se néglige nous devons le dire et nous nous attirons souvent les foudres...

(Suite page 8)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

Le 'Chez Nous'

"Chez nous!" Simples mots souvecieusement sûr, qui parle des absents, joies familiales, soyez bénis!

"Chez nous!" Quel abri plus délicieusement sûr, qui parle des absents, parce qu'il conserve pieusement un peu de leur vie et beaucoup de leur âme!

Chacun de nous à une certaine époque de sa vie, a plus particulièrement savouré l'infinie douceur du "chez nous". Vous qui subissez le joug d'un long travail ardu pendant une longue journée, quel inexprimable contentement, n'est-ce pas de rentrer "chez nous" le soir et de s'y reposer entouré de sa chère petite famille! .. Vous qui vous êtes aventuré dans un voyage périlleux et qui, un beau jour, revoyez un "chez nous", quelle douce satisfaction, dites, de constater que vous étiez attendu, qu'une ombre d'inquiétude voile encore les yeux des aimés qui vous ont tant manqué! .. Vous, qui êtes dans l'obligation de souffrir trop souvent des personnes vulgaires, complètement dominées par un funeste esprit d'égoïsme, quelle délicate joie intime ne ressentez-vous pas, au retour "chez nous" de retrouver tous les chers désintéressés!

Oh! à vous, à vous toutes, qui avez une âme assez élevée, pour comprendre et goûter intensément toutes les joies, même les plus minimes, d'un véritable "chez nous", permettez-moi de vous dire, bien bas en confidence: Vous possédez la clef du bonheur le plus vrai et le plus pur. . .

De la méthode

Il est des femmes qui dévouent tous leurs instants à la tenue de la maison. Leur horizon se borne à la cuisine, au nettoyage, à la lessive, au repassage, au raccommodage, à la couture. Du matin au soir, elles vont et viennent, toujours occupées, toujours affairées. Les unes voient leurs efforts couronnés de succès: leur intérieur est propre, le couvert soigneusement dressé, le linge irréprochable, le parquet parfaitement ciré, leur tenue impeccable.

D'autres, animées des mêmes intentions, n'en finissent jamais et les résultats qu'elles obtiennent, hélas! sont bien dérisoires.

Si l'on recherche la cause, on s'aperçoit généralement que le mal provient de leur manque de méthode. Elles s'agitent, s'énervent et piétinent sur place. Lorsqu'à la fin de la journée, elles récapitulent l'emploi de leur temps elles voient qu'elles ont certes entrepris beaucoup de choses, mais combien en ont-elles menées à bonne fin? Demain, elles recommenceront avec les mêmes résultats.

Ceci me rappelle cette fillette à qui la faiblesse d'une mère permettait d'entreprendre tous les ouvrages de fantaisie qu'elle voyait exécuter par ses amies et dont les ébauches, jamais achevées, allaient s'empiler dans le fond d'une armoire.

La maitresse de maison, si elle ne peut pas perdre de vue une place pour chaque chose, doit être à sa place, ne peut pas oublier non plus que le même principe s'applique dans la répartition du temps à consacrer aux divers travaux du ménage.

La meilleure méthode est, sans contredit, celle que préconisent les personnes d'expérience qui, matinales sans exagération, savent profiter des premières heures de la journée pour exécuter les travaux les plus fatigants, ceux qui ne peuvent se faire en toilette. Mieux disposées au début de la journée, elles exécutent ces besognes ingrates avec moins de fatigue. Ayant bien employé leur temps, elles peuvent, l'après-midi, faire une promenade, se livrer à une lecture intéressante, travailler à quelque ouvrage d'agrément ou tout simplement se reposer.

La tenue de la maison n'est pas une tâche si ingrate ni si monotone qu'on se l'imagine volontiers et on peut, avec un peu de jugement, de l'ordre et de la méthode, édifier dans ce domaine une oeuvre véritablement belle à laquelle toute femme sera fière d'apposer sa signature.

La mauvaise humeur

La mauvaise humeur se traduit d'une façon presque uniforme, par l'impatience et les paroles dures; mais elle n'a pas toujours les mêmes causes.

Elle dépend souvent de la mauvaise éducation familiale, de l'habitude de ne jamais se contrôler, d'une pauvre santé aussi, qui met les nerfs à fleur de peau; de l'égoïsme qui voudrait toujours voir autrui à son service et qui s'étonne que gens et choses aient parfois la même tendance.

Il y a une mauvaise humeur qui dépend des échecs subis par notre activité et par notre bonne volonté. Quand on poursuit une oeuvre utile, devant les mauvais résultats on est bien tenté de se décourager et de regarder l'avenir à travers le voile gris du pessimisme. L'entrain se ressent de tous ces efforts dépensés et cela se conçoit.

Toutefois nous devons comprendre que nous n'avons pas le droit de faire retomber nos déceptions sur les autres.

Toutes les âmes de bonne volonté doivent travailler à se débarrasser de la mauvaise humeur, même quand elle est légitimée par le désir de faire triompher de bonnes idées.

Même et surtout quand on a raison, il ne faut pas essayer de persuader par des arguments violents, par des paroles blessantes. La mauvaise humeur est impuissante à ramener ceux qui s'égarent à la sagesse. Un bon conseil, mal donné, ne porte pas, c'est pourquoi nous devons garder notre calme, notre sérénité.

Si nous avons à diriger les autres que ce soit toujours avec douceur, avec justice, à la façon d'un guide patient qui oriente celui qui ne voit pas vers la lumière.

Cousine AVETTE.

Il semble que le lendemain de la fête de Noël nous trouve meilleurs, mieux disposés à reprendre le faix des tâches de la vie. Conservons à ce jour les caractères et les habitudes qui en font le charme. Que la Noël soit vraiment pour tous l'occasion du renouveau des âmes, des coeurs et des intelligences.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Mercredi le 13 novembre, à 3 h. de l'après-midi avait lieu notre dixième assemblée hebdomadaire.

C'est à regret que nous commençons notre réunion sans la présence de notre chère Soeur Supérieure, empêchée par ses multiples occupations de se rendre à notre invitation.

Nous avons le bonheur d'avoir parmi nous Soeur Marie de Sainte-Agnès et des délégués de chaque Cercle de l'Avant-Garde.

La prière ouvre notre assemblée puis nous avons la lecture des minutes. Celles-ci sont adoptées sur la demande de MM. Joseph Laflamme et Marc L'Heureux.

La revue des propositions prouve qu'elles ont été mises à exécution.

Tous les avant-gardistes se lèvent pour chanter avec coeur "Myosotis".

Liberté nous est maintenant donnée de faire connaître nos propositions.

Proposé par M. Alphonse Dusseault et secondé par Mlle Lucienne Fredette: "Que Mlle la secrétaire envoie des voeux de bonne année aux amis de l'Avant-Garde".

Proposé par M. Emile Gamache et secondé par Mlle Simonne Caron: "Qu'une lettre de remerciements soit envoyée à Soeur Marie de Sainte-Thérèse d'Avila pour les livres de cueillettes mis à notre disposition.

Nous poursuivons notre programme: Le numéro suivant est une causerie historique par M. Maurice Rondelet. Celui-ci nous parle de notre grand patriote Louis-Joseph Papineau. Cette conférence nous intéresse beaucoup.

Notre président, M. Eudore Daoust et notre vice-président, M. Marc L'Heureux chantent "Le metayer".

Mlle Jeanne Leduc nous décrit la "Procession de la fête-Dieu".

Nos musiciens, MM. Emile Gamache et Rolland Hardy nous égayent par deux morceaux de clarinette.

M. Marc L'Heureux fait la lecture de sa composition sur "Un incendie".

Mlle Marie-Jeanne Viens déclame avec tout son patriotisme coutumier, "La jeunesse qu'il nous faut". Poème écrit par S. Exc. le cardinal Villeneuve alors qu'il était évêque de Gravelbourg.

Pour se délasser un peu tous les membres prennent part à un jeu.

M. Paul Rentiers nous raconte une histoire comique: "Chez le dentiste". M. le président invite ceux qui ont des cueillettes à nous les lire.

Mlle Simonne Caron nous donne "une précieuse recette pour notre santé". Suivons cette méthode et tout ira mieux dans la vie.

"L'oeuvre d'un artiste canadien, M. Edmond-J. Massicotte" par "Nina Adam" nous est lu par Mlle Marie-Jeanne Viens Encourageons l'oeuvre de nos grands artistes canadiens-français par tous les moyens en notre pouvoir.

M. Joseph Laflamme nous raconte une petite historiette.

Soeur Marie de Sainte-Agnès est invitée à nous adresser la parole. Elle commente la déclamation de Mlle Marie-Jeanne Viens et nous donne quelques conseils.

Nos petits invités nous adressent la parole. Ce sont: Mlles Thérèse Langelier, Bibiane Rentiers, Florida Trudeau et MM. Jean-Paul Bugeaud, François Dusseault et Maurice Doucet. Ils remercient et nous invitent à assister à une de leurs assemblées. La facilité avec laquelle ces jeunes s'expriment fait espérer que nos membres de l'Avant-Garde seront de bons citoyens pour défendre leur foi et leur langue.

L'ajournement de l'assemblée est demandée par Mlle Lucienne Fredette et M. Paul Rentiers.

Notre hymne national termine notre heure patriotique écoulée si rapidement.

Irène Ethier, secrétaire.

* * *

Bons souhaits

Aux avant-gardistes des différents centres ceux de Falher offrent leurs voeux les plus sincères de bonne et heureuse année. Nous vous souhaitons, chers compatriotes de l'Alberta, bonheur, santé, succès avec un esprit patriotique très intense.

A ceux qui ont le privilège d'avoir des vacances nous disons: profitez bien de ces jours de repos afin de reprendre ferme dans le travail scolaire, lorsque le temps en sera venu.

Acceptez donc, chers amis, nos souhaits de bonheur et de succès pour la nouvelle année. Continuons de travailler courageusement afin d'être de ceux qui plus tard lutteront efficacement pour la défense de la foi et de la langue.

Bonnes vacances! Bonne et heureuse année!

BONNYVILLE

CERCLE STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Notre assemblée du 15 décembre a commencé par la prière suivie de la lecture des minutes qui ont été acceptées.

M. le président nous fit alors quelques remarques sur les différents points que nous devions observer la semaine précédente et après certaines considérations nous avons décidé de mieux observer l'ordre pour cette semaine.

Alors vint la partie la plus intéressante de notre assemblée, où notre directrice nous raconta une histoire pour nous faire voir que la charité envers le prochain était récompensée par le bon Dieu, sur quoi nous avons promis de faire quelques actes de charité tous les jours en préparation pour la belle fête de Noël.

Un joyeux chant à notre sainte patronne vint clore notre assemblée.

Mlle Cécile Fraser, secrétaire générale.

Edmonton-Nord

AVANT-GARDE ST-FRANÇOIS

Nous voici encore enthousiastes comme jamais. La raison? Nous avions un concours la semaine dernière! A qui serait le premier à fournir sa contribution. Malheureusement ce temps était limité. Huit seulement auront la chance de se sucrer le bec au chocolat, et c'est dire que notre directrice a su choisir!

Les autres restent "l'eau à la bouche" mais. . . qui est-ce qui a manqué? Un peu de patriotisme peut-être? Qu'on se reprenne et qu'il ne soit pas dit que nous, membres d'une Avant-Garde nous nous voyons relégués au dernier plan. En avant encore, "pour Dieu et pour la race".

Une autre ombre au tableau. Au concert français, les élèves babillaient pendant que M. le secrétaire et le Père curé parlaient. De même pendant qu'on nous jouait un beau morceau de piano. Croit-on, par là, mettre plus de mélodie à l'exécution musicale? On serait plus unanime à dire que cela ajoutait une note discordante, plutôt.

Voici l'innovation du mois! Le Père curé est venu nous voir à notre classe de catéchisme! Sa visite a été appréciée et goûtée d'autant plus que c'était la première fois depuis septembre.

Il nous a pris au dépourvu, mais Lucienne, qui a subi le plus d'assauts, a répondu en brave. La leçon était intéressante puisqu'Emile n'a pas bronché d'un pouce. C'est donc tout en faveur du prédicateur!

Les examens du mois battent leur plein cette semaine. Nous espérons que "le succès couronnera les efforts".

Les gagnants au concours sont: 1er prix: Emile Casaubon, nécessaire à écrire.

Autres prix: Paulette Jégard, Suzanne Théroux, Lorraine Landry, Gérard Généreux, Adrienne Tougas, Hubert Landry, Léa Théroux.

A tous nos compatriotes avant-gardistes nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année.

Thérèse Potvin, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Le 19 décembre. Le 14 décembre à l'heure habituelle, le cercle Langevin se réunit. Le programme d'intérêt éveilla tous les membres. En effet, de nos jours, de tous côtés, on entend parler de libéralisme, socialisme, communisme, etc., et les membres du cercle Langevin, anxieux de se renseigner sur ces questions ont prié notre toujours zélé curé de nous en entretenir. Aujourd'hui donc, nous sommes heureux de recevoir de sa bouche de solides informations sur le socialisme au point de vue chrétien. Inutile de dire combien la conférence de notre bon aumônier est goûtée par tous.

Qu'il nous soit permis de donner les grandes lignes de cette si intéressante causerie.

Le distingué conférencier commence par nous démontrer la différence qui existe entre le bon et le mauvais socialisme.

Il nous signale ensuite que le socialisme mauvais a pour origine le libéralisme et qu'il repose sur des principes absolument faux, à savoir:

(a) Que tous les hommes sont égaux.

(b) Qu'ils régissent tout dans la nature.

(c) Que l'Etat est maitre absolu de toute chose.

(d) Qu'aucun homme n'a de pouvoir sur ses semblables.

(e) Que l'homme a été créé pour jouir de la vie présente, et par conséquent, nie l'avenir futur.

(f) Que les familles n'ont que les droits accordés par l'Etat, etc. Ensuite il conclue en touchant un peu les principes des C.C.F.

M. le curé nous indique ensuite nos devoirs comme chrétiens et catholiques et nous donne des conseils pratiques à ce sujet.

C'est avec le plus grand intérêt que tous écoutent ses intéressantes paroles, dans lesquelles notre bon curé fait passer toute son âme de prêtre.

Il n'a pas fini de nous dire tout ce qu'il avait préparé, lorsque le son de la cloche annonce l'heure du catéchisme. Nous comptons donc sur sa présence à notre Avant-Garde dans un avenir prochain, car nous sommes avides de l'entendre sur ces questions d'importance vitale pour nous Canadiens français catholiques.

On procéda à la manière habituelle de clore la séance, et notre hymne national chanté avec âme met le sceau à cette réunion.

Avant de clore cette chronique qu'il nous soit permis d'offrir à tous les avant-gardistes des différents centres où existe notre jeune association, comme à tous les amis de la jeunesse canadienne-française de l'Alberta, nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

Marguerite Forcier, secrétaire générale.

Les étrennes du petit Jésus

Charmante bluette tombée de la plume d'un académicien.

Un matin de Noël, la fille de mon concierge—elle a huit ans—m'apporte mes journaux et mes lettres.

Je tenais dans ma main une pièce de cinq francs toute neuve, et je lui dit: Voilà ce que le petit Jésus m'a chargé de vous donner.

Elle regarde et regarde le brillant écu -avec de grands yeux étonnés; puis, d'une voix attendrie:

"Oh! qu'il est bon, le petit Jésus!

—Oui, oui, il est bien bon; et, comme vers minuit, à l'heure où tous les ans il passe dans les maisons où il y a des enfants, pour les récompenser, s'ils sont sages; comme tu dormais, et que moi je veillais pour travailler, il s'est arrêté un peu près de moi et m'a dit: "Vous voyez souvent la petite Berthe?"

—Il sait mon nom, le petit Jésus! dit-elle tout émue de joie.

—Oui, mon enfant, il sait tout. . . Et j'ai ajouté; elle va assidûment à l'école des Soeurs, et dernièrement, elle a gagné la médaille d'argent avec le ruban vert.

—Comment, il sait encore cela, le petit Jésus? . . .

—Mais, oui; et il m'a remis cette belle pièce blanche pour vous.

—Ah! mon Dieu! murmura Berthe en joignant ses petites mains, comme il faudra le remercier le bon petit Jésus!"

Et n'y tenant plus de joie, elle descend quatre à quatre l'escalier et va montrer à sa mère le "présent du petit Jésus."

Si quelque incroyant lit par hasard cette historiette, ajoute X. Marmier, qu'il l'a racontée, ne dira-t-il pas que Berthe et moi, nous sommes deux idiots? . . ."

Mais le chrétien vous admire ainsi que la foi ingénue de Berthe, votre protégée. La petite pièce blanche de la charité voilée, c'était bien les étrennes du petit Jésus!

Une lettre de la mère d'un prêtre

La Semaine Religieuse de Liège, Belgique, publie en taisant discrètement le nom de l'auteur, l'admirable lettre qu'on va lire, et dont nous ne savons trop recommander la lecture aux pères et mères.

"Avec moi, chère amie, bénis le bon Dieu; je suis la mère d'un prêtre!

C'est à toi que j'ai écrit, il y a vingt-cinq ans, lorsque cet enfant me fut donné. Il m'en souvient, j'étais folle de bonheur! Je le sentais vivre à côté de moi; j'étendais ma main vers lui, je le touchais dans son berceau comme pour m'assurer que je le possédais réellement. Ah! quelle distance entre ces joies et celles qui aujourd'hui soulèvent mon âme et la remplissent d'un sentiment nouveau.

Je suis aujourd'hui la mère d'un prêtre!

Ces mains que, toutes petites, je baisais avec un amour exalté, il y a vingt-cinq ans, ces mains sont consacrées, ces doigts ont touché Dieu!

Cette intelligence qui a reçu de moi la lumière et à qui j'ai montré le but de la vie, elle a grandi, elle s'est imprégnée de la vérité, elle a dépassé de beaucoup la mienne par l'étude et par la grâce et maintenant la voilà consacrée!

Ce corps que j'ai soigné, protégé, qui m'a fait passer tant de nuits dans les larmes, quand la maladie me le disputait, ce corps devenu grand, robuste, le voilà consacré! Serviteur d'une âme de prêtre, il se fatiguera à relever le pécheur, à instruire l'ignorant, à donner le Seigneur à toute créature pensante, qui le demande et qui le cherche.

Ce coeur, ah! ce coeur chaste qui n'a voulu toucher que celui de sa mère, qui a tremblé devant tout contact terrestre, le voilà consacré! L'amour qu'il déverse s'appelle charité. O mon fils! je le connais, moi; je sais ce qu'il y a de trésors dans cette nature concentrée. Cette concentration lui sera un rempart contre la vie, contre lui-même, mais dans le secret du sacerdoce, quand Dieu mettra sur son chemin une âme défaillante, troublée ou perdue, comme il saura trouver les paroles qui relèvent et font croire à la bonté divine.

Oui, oui, il fera du bien, mon enfant; il sera selon le coeur de Dieu; il sera toute charité.

Oui, oui, je suis la mère d'un prêtre, d'un vrai prêtre!

Ah! quand on veut peindre le bonheur du Ciel, est-ce qu'on ne devrait pas dire: c'est le bonheur d'une mère qui voit Dieu descendre à la voix de son fils à elle et qui se perd dans une adoration si profonde qu'elle a oublié le monde, la vie, le passé, et ne touche plus que deux points. DIEU ET SON FILS?

Il était là; sa haute taille, ses cheveux noirs, la gravité de ses mouvements, tout le rendait majestueux. Moi, j'étais près de l'autel. Je ne remuais pas; mes sens me semblaient suspendus. J'entendis à un certain moment, le poids d'un corps fléchissant devant la sainte hostie. Je ne priais pas, ou du moins, je ne sais pas trop comment cela s'appelle, c'est l'extase d'une mère chrétienne. Je disais: Merci, mon Dieu, merci!

Ce prêtre, il était à moi; c'est moi qui l'ai formé, son âme s'est allumée à la mienne! il n'est plus à moi, mais à vous seul! Gardez-le de l'ombre du mal, il est le sel de la terre, empêchez-le de se corrompre! Mon Dieu je vous aime et je l'aime! je le respecte et le vénère, c'est votre prêtre!

Au moment de la communion, le jeune enfant, me voyant avancer, a dit le Confiteor; le célébrant retourné, il a levé la main droite, c'était l'absolution qui tombait sur sa mère! Mon pauvre enfant, un sanglot lui a échappé; puis il prit le saint ciboire, il est venu à moi; c'était Dieu que portait mon fils! Quel moment! quelle union! Dieu, son prêtre et moi! . . Est-ce que je priais? Vraiment je n'en sais rien.

Une paix inouïe enveloppait mon être; je fondais en pleurs; c'était d'amour et de reconnaissance, et je disais tout bas: Mon Dieu, mon fils. Va, je suis trop heureuse! ne me plains plus jamais.

Il y a eu de bien beaux jours dans ma vie, celui-ci est encore le plus beau, parce que les pensées de la terre n'y avaient pour ainsi dire plus de part. Adieu, je ne puis plus écrire, mes larmes inondent ce papier, ce sont des larmes de bonheur. . ."

Un cas désespéré

Isaac.—Comment vont les affaires, Salomon?

Salomon.—Bien tranquilles, la vente ne marche pas, et en plus j'ai un bail de cinq ans dans une bâtisse à l'épreuve du feu.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

30. Quelle fut l'attitude des Canadiens pendant l'insurrection américaine?

Pendant l'insurrection américaine, le peuple canadien se divisa en trois groupes bien distincts:

a) Le clergé, les nobles et les Seigneurs prirent fait et cause pour l'Angleterre.

b) Les habitants de la rivière Richelieu et quelques autres se joignirent aux Américains.

c) La masse du peuple se contenta de regarder ses ennemis de la veille s'entre-déchirer à belles dents.

31. Les rebelles de la rivière Richelieu sont-ils justifiables?

Assurément non; c'est à peine si l'on peut invoquer à leur décharge, comme excuse, certaines circonstances atténuantes.

a) Nature de leur délit.

Ils ont violé leur serment d'allégeance. Non seulement ils ont pactisé avec l'ennemi; mais ils ont pris les armes et ont combattu ouvertement contre l'Angleterre, non pas au cours d'une émeute imprévue, mais d'une révolution véritable, dont le but avoué était de renverser le pouvoir légitimement établi.

Ils ont agi volontairement et avec pleine délibération, après avoir méconnu les appels de Carleton et de leurs chefs naturels: les seigneurs et le clergé.

Cette révolte pour eux était injustifiable.

1. Parce que l'Acte de Québec venait de prouver que l'Angleterre ne refusait pas absolument de faire droit à nos réclamations.

2. Ces rebelles n'ont jamais eu l'espoir fondé d'être suivis par la majorité de la population.

3. Lors même qu'ils auraient réussi dans leur entreprise la situation des Canadiens, loin de devenir meilleure, aurait été pire.

b) Excuses qu'ils peuvent invoquer pour atténuer leur faute.

1. Nous étions illettrés et mal informés.

2. Nous étions les voisins immédiats des rebelles américains, leurs amis et même leurs parents.

3. Nous avions encore une vive rancune contre l'Angleterre.

4. Nous avions sous les yeux la conduite des anciens sujets: les marchands anglais de Québec et de Montréal.

5. Nous avions été victimes de l'or et des fausses promesses.

6. Nous prenions la part de l'opprimé contre l'oppresseur.

7. Il nous semblait que tous les Canadiens allaient nous suivre.

32. Pouvons-nous justifier la masse du peuple canadien, qui s'obstina à garder la plus stricte neutralité, pendant l'insurrection américaine?

Cette conduite nous semble explicable, mais justifiable dans les circonstances; mais elle n'est certainement pas louable.

a) Le délit:. Il ne s'agit plus ici de révolution, ni d'aggression violente, mais d'un refus de se rendre à l'invitation de Carleton et de prendre les armes pour défendre la souveraineté de l'Angleterre.

C'est peut-être une faute d'omission; c'est certainement une faute de jugement, car le peuple, en refusant son concours, compromettait gravement l'avenir de notre race.

b) Circonstances, qui excusent cette omission.

1. S'il existe une obligation de droit naturel pour tout citoyen de défendre son pays contre un envahisseur étranger, il faut bien admettre qu'à cette époque, aucune loi **positive** rendait pour le moins **douteuse**, pour le peuple, surtout dans les premiers. Lex dubia non obligat cum tanto incommodo.

2. Ce qui confirmait ce doute, c'est que quantité d'anciens sujets refusaient eux-mêmes de marcher et prenaient évidemment la part des américains.

3. Après la guerre de sept ans et tous les autres conflits, qui avaient suivi la guerre, c'était réellement exiger un acte héroïque des Canadiens, que de leur demander de risquer leur vie pour l'ennemi juré de la veille.

4. Carleton le comprenait si bien qu'il n'osa pas urger l'obligation.

5. Pour la masse du peuple, l'Acte de Québec n'avait pas l'importance qu'il avait pour les seigneurs et le clergé.

6. Une fois campés sur leurs positions, l'intervention cassant des seigneurs ne pouvait que rendre plus opiniâtres ces descendants de Bretons.

7. Comme d'habitude, le clergé n'intervint qu'en dernière instance.

8. Quel est l'homme sensé, qui peut soutenir que la masse du peuple pouvait saisir les conséquences de sa neutralité sur l'avenir de la race. Nous pouvons en parler fort à notre aise aujourd'hui; mais il faut se demander ce que nos pères en pensaient dans le temps.

9. Enfin les envahisseurs n'étaient pas des étrangers, mais des citoyens britanniques authentiques. L'indépendance des treize colonies ne fut proclamée qu'en 1776.

N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour justifier la neutralité de ces pauvres gens?

33. Appréciez la conduite du clergé et des seigneurs pendant l'insurrection américaine.

Le clergé et les seigneurs prirent fait et cause pour l'Angleterre et n'épargnèrent rien pour soutenir l'autorité légitime. Sans eux, l'Angleterre, à cette époque, aurait perdu le Canada.

Le clergé empêcha le peuple d'être entraîné par l'esprit révolutionnaire et les seigneurs firent face à l'ennemi. Tous les auteurs s'accordent à dire aujourd'hui qu'ils ont sauvé en même temps le drapeau anglais et l'avenir de notre race.

Dans les circonstances, ce loyal dévoûment est plus qu'admirable, il est presque héroïque.

Le secret de leur geste, c'est qu'ils étaient **plus éclairés:**

a) Sur la portée de leur serment d'allégeance et l'obligation de droit naturel.

b) Sur la portée de l'Acte de Québec et sur les futurs avantages, qui pouvaient en découler.

c) Sur la perfidie américaine, qui, le 21 octobre 1774, dans une adresse au peuple anglais, dénonçait l'Acte de Québec, comme une trahison de la cause du protestantisme en Amérique; et qui 5 jours plus tard (26 oct.) avait l'effronterie de nous promettre par écrit la plus entière liberté politique et religieuse. Comme on le voit le bluff américain n'est pas né d'hier.

d) Sur les dangers d'une union avec nos voisins immédiats, les Américains, lors même qu'ils auraient été sincères. Ils prévoyaient que le contact journalier avec cette énorme majorité anglaise et protestante serait plus funeste à la conservation de notre foi et de notre entité nationale, que la dépendance de Londres. Entre nous et l'Angleterre, il y avait comme tampon protecteur toute la largeur de l'océan.

e) Sur le danger des représailles.

Le clergé appréciait mieux que tout autre la concession du libre exercice de la religion et le rétablissement de la dime; et les seigneurs avaient compris que la restauration des lois civiles françaises, les avait sauvés de la ruine. Ils craignaient tous deux avec raison que l'Angleterre irritée de nos hésitations allait nous traiter sans ménagement et même nous retirer ce qu'elle venait de nous concéder.

"Ne craignons pas de le reconnaître et de le proclamer, la Providence veillait sur nos destinées. Les chefs de la nationalité canadienne se trouvèrent à la hauteur de la crise. . . ils ont fait preuve d'un loyalisme indéniable et d'un patriotisme éclairé".—Chapais.

34. Quels furent les véritables traîtres pendant l'invasion américaine?

Les Canadiens français ne furent pas les seuls à se diviser, à l'occasion de l'invasion américaine. Si les soldats et la meilleure partie des citoyens anglais restèrent fidèles à l'Angleterre, plusieurs, surtout parmi les marchands, pactisèrent, dès le premier jour, avec les Américains et leur servirent d'instruments pour atteindre et pervertir notre paisible population.

a) **Délit.** Eux aussi avaient prêté le serment d'allégeance; et s'ils n'eurent pas le courage de se battre, ni d'un côté, ni de l'autre, ils favorisèrent ouvertement les envahisseurs. Ils ont joué un misérable rôle, sans avoir la moindre excuse pour atténuer leur faute.

b) Ils ont, au témoignage même de Carleton, calomnié de toutes manières le roi et les ministres impériaux. (Lettre au ministre des Colonies, 7 juin 1775).

c) Ils ont scandalisé les Canadiens français et paralysé, par leurs conseils et par leur exemple, le recrutement des volontaires.

d) Ils ont bravé jusqu'à la fin l'autorité de Carleton, qui les a éloignés de Québec comme des sujets dangereux. Ceux qui sont allés se réfugier sur l'île d'Orléans, ont confessé éloquemment sinon leur poltronnerie du moins leur manque de loyauté.

Motif de leur trahison.

Il est fort probable que leur principal motif fut le désir: ils voulaient protester à leur manière contre les concessions de l'Acte de Québec. Ils sont absolument injustifiables.

35. Quelles furent les conséquences du conflit anglo-américain sur les affaires du Canada?

a) Il contribua peut-être plus que toutes nos requêtes à faire éclore l'Acte de Québec. En politique, plus encore qu'en religion, la crainte est le commencement de la sagesse.

b) Ce conflit jeta des germes de dissensions dans une population qui avait toujours été étroitement unie. Il ameuta les rebelles contre le clergé et contre leurs compatriotes, qui avaient refusé de les suivre; il ameuta également les Seigneurs contre les censitaires, qui s'étaient moqué de leur autorité.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 27 DECEMBRE 1933 PAGE 3

Nos souhaits

Bonne, heureuse et sainte année! Tel est le souhait que nous sommes heureux de formuler, à l'aurore de la nouvelle année, pour nos lecteurs, nos annonceurs et nos collaborateurs.

Lundi prochain, ce voeu retentira, avec les accents de la plus franche gaieté, dans les foyers, dans toutes les réunions familiales. Sans effort, les coeurs s'ouvriront à la joie de vivre, à l'appel de l'amitié, aux douces visions d'un avenir moins pessimiste.

Tous, riches et pauvres, jeunes et vieux, songeront à se réjouir, car la fête du jour de l'an constitue avant tout une fête de famille.

Le début de l'année rassemble dans les foyers les membres dispersés de la famille et réunit dans un lien plus étroit ceux qui vivent sous le même toit.

* * *

Le Jour de l'An est, avec Noël, le jour des enfants.

Et l'on est toujours enfant tant qu'on a sa mère. On se sent terriblement seul, quand celui ou celle qui nous appelait "mon enfant", disparaît.

En ces fêtes du Jour de l'An, bien heureuses les familles où se conservent les habitudes des ancêtres. Rien de plus gracieux que ces rondes d'enfants qui mettent de la joie dans la maison. Les battements des petites mains allument du bonheur dans d'autres yeux assombris si souvent par les lourdes préoccupations de l'existence.

* * *

A l'occasion du Jour de l'An, ayons à coeur de faire triompher nos plus chères traditions religieuses et nationales. Nous devons nous montrer meilleurs catholiques, meilleurs Canadiens français. N'avons-nous pas raison, ce jour-là, d'être plus fiers de nos origines et de nos croyances, plus attachés que jamais à notre langue, à notre patrie, à notre foi et à toutes les réalités que ces trois mots représentent et qui sont notre raison d'être et de vivre?

On ne peut que difficilement oublier les scènes si touchantes qui nous représentent de nombreux fidèles au pied des autels où se répandent à la fois les actions de grâces et les faveurs divines. Et puis, c'est le spectacle si édifiant, presque sublime, de la bénédiction paternelle où le père se sent étreint jusqu'aux entrailles de la grandeur et de la responsabilité de sa mission et qui surnaturalise en quelque sorte l'amour filial. C'est encore la scène des réunions de familles qui groupent autour de la même table, du dernier né au vénérable patriarche, les représentants de plusieurs générations.

Au lendemain de telles fêtes, il semble que nous sommes animés d'un courage nouveau pour accomplir les tâches de la vie, pour supporter plus courageusement les épreuves que multiplie la dureté des temps, pour vivre plus intensément notre vie religieuse et nationale.

Comme dans le passé, notre journal continuera de se dévouer à toutes les tâches de survivance religieuse et nationale.

Il restera un organe catholique, patriote, indépendant.

En retour, il demande à tous ses lecteurs, ses amis et ses collaborateurs, en ce Jour de l'An, de continuer de lui accorder l'appui qu'ils lui ont donné dans le passé. Sans cet appui, son action nécessaire serait paralysée sinon annihilée.

La rédaction.

Réserve québécoise!

Le "Clairon", de Saint-Hyacinthe, reproduit en première page un article de M. Gilbert Larue, de Montréal, dans lequel l'auteur proteste contre le fait que lors de la nomination de M. Adrien Potvin comme membre de la Commission du Service civil, on ait choisi un Canadien français en dehors de la province de Québec. M. Larue dit textuellement: "Il y avait dans la province de Québec au moins dix mille hommes intègres et honorables—possédant toute la compétence requise—pour devenir membre de la Commission du Service civil". Et plus loin: "Il était admis comme principe que le représentant de langue française dans la Commission est aussi le représentant de la province de Québec, et dans le choix d'un représentant de la province de Québec c'est le sentiment de la représentation de cette province qui doit prévaloir". Ce à quoi la vaillante "Feuille d'Erable" de Tecumseh, Ontario, répond: "Cette conclusion serait tout à fait logique si les prémisses étaient justes, mais elles ne le sont pas. De quel droit le rédacteur de "L'Autorité" prend-il pour acquis que les Canadiens de langue française résidant en dehors de Québec doivent être exclus des fonctions publiques? . . . Aux 700,000 compatriotes de huit provinces canadiennes qui vous demandent cette pertinente question, cher Monsieur Larue, veuillez donc répondre". Les Canadiens français se plaignent de ce qu'on ait répandu la légende de la réserve québécoise. Quelques-uns d'entre eux ne sont-ils pas les premiers responsables? On dirait que pour eux les Canadiens français des huit autres provinces n'existent pas!

(Le Droit).

La "chance" de Lindbergh

Après cinq mois d'absence, Lindbergh remet les pieds sur le sol de son pays. Seul avec sa femme comme pilote de relève et sans-filiste, il a accompli sans incident un extraordinaire périple au cours duquel il a traversé vingt-et-un pays, touché quatre continents, décrit un grand cercle autour de l'océan Atlantique embrassant les deux hémisphères, et survolé plusieurs fois la mer par étapes dépassant parfois mille milles, comme pour son récent passage du Sénégal au Brésil.

Un côté remarquable de la carrière de cet homme, c'est l'absence d'accidents sérieux. C'est tout juste s'il lui arrive, et d'ailleurs rarement, quelque incident ou quelque banal contretemps. D'aucuns seraient tentés d'attribuer cette bonne fortune à une chance extraordinaire.

Il y a sans doute dans la vie de Lindbergh, comme dans celle de tout homme, une part de chance. Mais Lindbergh est l'homme des soins patients, des précautions minutieuses. Il ne laisse jamais rien au hasard et, surtout, ne confie jamais sa machine aux mécaniciens sans contrôler leur travail jusque dans le moindre détail.

Napoléon ne tentait jamais le sort sans avoir mis toutes les chances de son côté. Lindbergh, l'homme-oiseau, est bien de la lignée des conquérants. Et il a, chose rare, une femme digne de lui par la modestie et la vaillance.—E. T.

(Le Canada).

Un si galant homme!...

Samedi, à Chicago, sept jeunes gens "polis et bien mis" firent un coup de main à l'Ambassador East Hotel, dont ils tinrent en respect, à la pointe du revolver, une quinzaine d'hôtes qu'ils dépouillèrent de leur argent, et ils prirent la fuite en emportant $800 pris dans le coffre-fort de la maison.

Parmi les victimes des bandits se trouvaient des femmes, dont Mrs. Livingston Fairbank, de New York, qui eut si peur qu'elle demanda à un bandit la permission de s'asseoir, parce que ses jambes flageolaient.

"Mais je vous en prie, madame", dit un des jeunes bandits, plein de galanterie. "Allez vous asseoir sur le divan que vous voyez là-bas. Et soyez sans crainte. Nous ne ferons de mal à personne, à moins qu'on ne résiste".

"C'était un si galant homme", dit Mrs. Fairbank, après la fuite des bandits. "C'est dommage qu'il fasse un si vilain métier".

Dans cet "**He was such a nice man!**" vous avez tout le rôle néfaste de la sensiblerie féminine dans l'histoire du crime aux Etats-Unis.

E. T. — (Le Canada).

Contraste

En Canada, comme aux Etats-Unis, tout le monde prétend manquer d'argent, mais nous avons des stocks énormes de tous les produits dont s'alimente le commerce, à commencer par les denrées alimentaires. Sans doute, la distribution de ces biens reste toujours inégale, et, si nous arrivons à nourrir tout notre monde, nous sommes loin de donner satisfaction à personne. Les prix sont bas, la charité est vive, mais les services d'aides ne peuvent atteindre la perfection. En France, on nous dit qu'il existe une situation bien différente. L'argent abonde, mais tout est extrêmement cher, partant il y a beaucoup de souffrance dans le peuple. On estime à près de dix milliards de dollars les réserves des banques et l'argent en circulation en France. Mais là-bas, la richesse privée en est arrivée à ce point où il devient difficile de lui faire rapporter davantage. Ayant de tout en abondance, mais à prix cher, on voudrait ralentir la production; cependant que, par un autre phénomène de durcissement des artères du commerce, beaucoup de gens dans les villes et les campagnes, sont obligés de s'imposer des privations, à cause de la cherté de la vie. Sans prendre à la lettre l'epression populaire "On meurt de faim, sur des tas d'or", la situation française n'étant pas inquiétante, ce contraste porte l'esprit à se poser le problème suivant: "Au point de vue de son bonheur et de son bien-être, un peuple est-il mieux de posséder des espèces sonnantes en abondance, ou d'avoir abondamment de tout ce qu'il faut pour le vivre, le combustible, et le vêtement!" Le cas intéressant de l'Angleterre, pendant les dernières années de la guerre, était, sur ce point d'un enseignement profond. On y possédait les richesses, le crédit, et un excellent service de distribution, mais le pain, le gras, le sucre, la viande y devenaient si rares qu'on fut réduit à rationner la nation. Au moins est-ce une chose que nous n'avons pas à redouter au Canada.

—Le Nouvelliste.

Si, d'une part, les réalités éternelles de l'ordre surnaturel existent; si, d'autre part, hélas! ces vérités sont inconnues, dénaturées, niées, il appartient à ceux qui en ont conscience de les révéler aux âmes avec miséricorde, et au plus grand nombre d'âmes, de les prêcher sur les toits avec le moyen le plus universel, le plus rapide, le plus présévérant: la Presse.

Chanoine Schorderet.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE HUITIEME

LE PERE LACOMBE — 1853-1855

(Suite)

LA BENEDICTION DE ROWAND

A leur retour du Lac la Biche, les deux missionnaires ne firent qu'un simple arrêt au Fort Edmonton, vers la fin de février.

Au milieu de mars, le P. Lacombe y revint, pour attendre Mgr Taché, qui s'était annoncé pour cette époque.

C'est probablement durant le séjour qu'il y fit alors qu'arriva l'histoire qui nous est rapportée par Mlle Hughes (Father Lacombe, p. 53-55). Il s'agit de Paul Paulet, le converti de l'année précédente.

Paulet s'était bien amélioré depuis qu'il était devenu chrétien, et le Facteur en Chef l'avait remarqué. En conséquence, vers la fin de cet hiver 1854, ayant à envoyer un parti (une escouade) d'hommes avec des traines à chiens pleines de marchandises à la rencontre d'une bande d'Indiens, dans la prairie, pour leur acheter de la viande sèche et des fourrures, Rowand mit à sa tête Paulet, qui le désirait vivement.

Quand ces hommes revinrent, le P. Lacombe se trouvait au Fort. Or les compagnons de Paulet arrivèrent sans lui, et l'un d'eux s'empressa de raconter au P. Lacombe que son protégé "avait fait un fou de lui-même". "Paulet, ajouta-t-il, a fait quantité de sottises là-bas avec les Indiens. Comme les Indiens disaient qu'il mettait trop d'eau dans le rhum, il leur a fait de gros présents en marchandises. Il a fini par devenir un grand homme parmi eux, mais les profits pour la Compagnie sont bien maigres."

"Hum! il va y avoir du trouble", se dit le P. Lacombe. Car il connaissait le Bourgeois.

"Aussitôt, raconte-t-il, j'allai trouver Rowand, qui, en me voyant, s'écria: "Eh bien! votre Paulet que vous avez baptisé l'an passé et que vous m'avez recommandé comme le meilleur des hommes, il en a fait de belles!"

"Je ne répondis rien: que pouvais-je répondre? Mais je me mis à regarder le long de la rivière, jusqu'à ce que je vis Paulet arriver avec son toboggan et ses chiens.

"Hé! Paulet, lui dis-je, qu'as-tu fait? Rowand va-t-il en faire du trouble à cause de toi!

"Il me répondit bravement: Ah! ce n'est que de la blague ce que les hommes ont dit. Vous allez voir."

"Mais le brave homme me parut effrayé. Alors, quick! une idée me vint.

"Paulet, lui dis-je, je sais ce qu'il faut faire. Tu vas aller trouver Rowand, et, sans hésiter, tu vas lui demander sa bénédiction comme étant son parrain. (Car c'était une coutume des métis dans les grandes occasions.) Marche."

"Je ris encore quand je me rappelle ce que dit Rowand! Je m'étais précipité pour être auprès de lui à l'arrivée de Paulet. Tout à coup, tandis que je faisais les cent pas avec lui dans la grande salle de la Grosse Maison, nous entendimes quelqu'un à la porte. Soudain Paulet entra et d'un coup se mit à genoux devant Rowand.

"Mon parrain, dit-il, donnez-moi votre bénédiction".

"Ah! vous auriez vu alors Rowand interdit et confus! Car bien qu'il eût consenti, sur mes instances, à être le parrain de Paulet, il n'était pas un homme très religieux. Il finit par dire: "Voici le Père, demande-lui sa bénédiction".

"Non, non, dis-je, cela ne me regarde pas. C'est votre affaire. Il n'est pas mon filleul à moi. Donnez-lui vous-même votre bénédiction".

"Rowand avait un bon coeur dans son apparence de rudesse, et il voyait avec plaisir l'habileté de Paulet. Il fit donc une espèce de bénédiction et il s'empressa de sortir pour aller boire un verre de rhum à la santé de Paulet!"

Et, par manière de conclusion, le P. Lacombe ajoutait: "Il n'était pas grand, cet homme-là; il était au contraire très court; mais il était brave, ce petit homme, brave, vous savez, comme un lion. Il ne craignait personne; pas même une tribu entière de sauvages ne lui aurait fait peur! Ah! c'était un grand petit homme!" (Father Lacombe, p. 53-55).

PREMIERE VISITE D'UN EVEQUE A EDMONTON

Lorsque ces choses se passaient au Fort Edmonton, un événement d'une toute autre importance était sur le point de s'y produire: la première visite d'un évêque.

Mgr Taché, qui succédait de droit à Mgr Provencher dans l'immense diocèse de Saint-Boniface, voulait, avant d'aller prendre possession de son siège, visiter au moins les Missions les plus voisines de l'Ile-à-la-Crosse, jusqu'alors sa résidence. Il s'était mis en route le 27 février (1854), était passé par le Lac Froid, puis le Fort Pitt, où il avait excessivement souffert en voyant la démoralisation des sauvages par les boissons enivrantes, et arrivait enfin au Fort Edmonton le mercredi 22 mars, très tard dans la soirée. Comme il n'était attendu que le lendemain et à cause de l'heure de son arrivée, il échappa, dit-il, "au brillant cérémonial de réception qui lui avait été préparé". En revanche, il put jouir à son aise de l'accueil enthousiaste que lui fit le P. Lacombe. Rowand le traita aussi avec des égards tout particuliers, et se dédommagea le lendemain matin de ce qu'il n'avait pu faire la veille. "Dès le point du jour, écrivait Mgr Taché à Mgr de Mazenod (7 juillet 1854), le pavillon d'allégresse flottait dans les airs, et le bruit du canon, répété par les échos des collines voisines, tentait en vain de troubler le repos dont j'avais tant besoin."

Les six jours que le jeune prélat passa dans le fort furent, malgré la rigidité de Rowand pour la discipline, des jours de vacances presque complètes, et Rowand ainsi que ses filles l'entourèrent constamment des plus délicates attention.

Ce furent aussi des jours de grâces pour la petite population. L'évêque prêcha, et, le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, confirma dix-sept personnes.

PREMIERE VISITE PASTORALE AU LAC STE-ANNE

Le 27 mars, Mgr Taché, accompagné du P. Lacombe, quitta le Fort Edmonton et se rendit, en carriole à chiens, au Lac Ste-Anne.

La première personne qu'il rencontra, en y arrivant, fut le bon Père Rémas. L'un et l'autre pleurèrent de joie, "car les distances qui nous séparent les uns des autres, expliquait le prélat à sa mère, rendent bien doux le plaisir de nous revoir".

L'évêque demeura près de trois semaines au Lac Sainte-Anne, prêchant, confessant et catéchisant tous les jours. Autant il avait été affligé au Fort Pitt, autant il fut consolé dans cette fervente Mission. Un jour d'émotions particulièrement douces pour lui fut le dimanche des Rameaux. "Un temps magnifique favorisait la cérémonie, écrivait-il à Mgr de Mazenod (lettre du 4 avril 1854). La modeste, mais décente petite chapelle se remplit complètement d'un peuple de vrais adorateurs. Je bénis les palmes saintes. Comment vous dire ce que j'éprouvai pendant la cérémonie quand j'entendis toutes ces voix—personne n'était silencieux—répéter à l'envi, dans leur idiome sauvage, les chants glorieux de l'Eglise? De toute cette foule religieuse, à deux ou trois exceptions près, il y a quinze ans, pas un n'était baptisé, pas un ne connaissait son Dieu, pas un ne bénissait son saint Nom. Le lac sur les bords duquel est l'église s'appelait le **lac du diable**, et les habitants de ses rives semblaient ambitionner le malheur d'être dignes d'un tel patron. Que le changement est consolant! Le même lac se nomme le **lac Sainte-Anne**; ses habitants sont chrétiens; rien ne leur est plus doux que de chanter les louanges du Dieu qu'ils ont ignoré si longtemps. Aussi le bonheur que j'éprouvai fut une bien douce et bien ample compensation pour les fatigues de mon voyage". (Cité par Dom Benoit, Vie de Mgr Taché, t. I, p. 278-279).

Plus douces encore furent "les saintes délices" de la Grande Semaine, au cours de laquelle l'évêque confirma 98 personnes et en baptisa 22, dont 4 venaient du protestantisme à l'Eglise catholique.

(A suivre)

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés coopératives d'Epargne et de Crédit

Exemple et bienfaits

(Suite)

Un exemple s'il vous plaît?

S'il reste deux cents piastres à séparer entre les sociétaires, la Caisse mettra soixante piastres au fonds de réserve, au patrimoine, et divisera ($140.00) cent quarante piastres suivant le nombre de parts payées par chacun d'eux, et le nombre de mois écoulés. Jusqu'ici pas une Caisse—et il y en a 150 dans la province de Québec, 200 aux Etats-Unis et 25 dans l'Ontario—a payé moins de 4 pour cent sur ces parts et plusieurs ont même donné moins de 4½ et du 5 pour cent. Et plus grossira le fonds de réserve, plus aussi grossira l'intérêt que les sociétaires devront recevoir sur leurs parts.

Mais à qui ce patrimoine?

A tout le monde. . ., et à personne en particulier. C'est à la Caisse.

Pourquoi ce patrimoine?

Pour y puiser quand la Caisse en aura le besoin: 1. Pour se rembourser si, par hasard, elle venait à perdre un prêt. 2. Pour se mettre en mesure de payer plus tard de meilleurs dividendes—ou boni—à ses sociétaires. 3. Pour abaisser davantage le taux de l'intérêt payé par ses membres qui empruntent d'elle.

Est-ce que cela arrive?

Eh! oui. Les résultats sont merveilleux. La Banque Populaire de Milan, après 49 ans d'existence, à cause de son énorme patrimoine, a pu payer du 32 p. 100 à ses sociétaires. Par contre, elle ne leur prête qu'à 3½ ou 4 p. 100.

Sincèrement, vous croyez que la Caisse vivra partout?

Non seulement elle vivra, mais elle progressera et fera progresser la paroisse où elle est établie. Petit à petit, il se formera des épargnistes, et les emprunteurs ne manqueront guère.

L'argent restant dans la paroisse, celle-ci se développera plus vite l'usurier ne pourra plus égorger l'emprunteur. Personne ne s'en plaindra. . .

La Caisse donne-t-elle des garanties à ses sociétaires?

Oui, et de bonnes encore.

Et d'où viennent-elles?

De trois sources absolument sûres: 1. De la bonne surveillance; 2. Des bons emprunteurs; 3. De l'emploi même de l'argent.

Comment cela?

Le danger de perdre provient toujours de ceux qui sont chargés de surveiller, et qui ne font pas leur devoir.

Et ces dangers n'existent pas dans la Caisse?

Non, ils n'existent pas. Dans la Caisse non seulement il y a des commissaires qui s'occupent exclusivement des prêts et d'autres proposés à la surveillance, mais tous les sociétaires surveillent la Caisse. C'est toujours chose facile, puisque tout se passe dans la paroisse.

Y a-t-il des institutions où tous les intéressés peuvent ainsi surveiller tout ce qui s'y passe?

Pas une seule, si ce n'est les coopératives.

Que dites-vous des emprunteurs?

Ce sont des honnêtes gens. Et il faut qu'ils le soient pour emprunter et même pour être sociétaires.

Qui vous garantit de cela?

Leurs antécédents d'abord, puis les renseignements que prennent les commissaires de crédit. C'est toujours facile de connaitre le monde dans une paroisse.

Quels doivent être ces renseignements pour permettre de faire un prêt?

Ils doivent être des plus favorables, des plus sûrs, des plus précis. L'emprunteur doit aussi dire loyalement pourquoi il emprunte. Autrement, les commissaires sont inexorables.

Qui vous assure de cette précision?

Les commissaires de crédit, et les sociétaires eux-mêmes. Pensez-vous que toute une paroisse se donnera la main pour tromper la Caisse? Les gens se tromperaient eux-mêmes puisque l'argent leur appartient. D'ailleurs, je le répète, dans une paroisse les gens se connaissent.

L'expérience prouve-t-elle ces avancés?

Assurément. Depuis dix-sept ans que la Caisse de Lévis existe, pas un sou n'a été perdu. Chaque sociétaire a toujours fait honneur à ses emprunts.

Vous parliez de l'emploi de l'argent, comment ces prêts sont-ils plus sûrs qu'ailleurs?

Ils sont plus sûrs parce que dans la Caisse jamais l'argent n'est lancé dans la spéculation et ne court de risques. Ce sont généralement des ouvriers, des cultivateurs qui empruntent de petites sommes.

Mais ils peuvent spéculer eux aussi?

Oh non! Ces classes n'ont pas de ces idées; et quand elles les auraient, la Caisse ne leur prêterait pas d'argent pour lancer dans des spéculations hasardeuses. Toujours, remarquez-le bien, l'emprunteur est tenu de dire loyalement aux commissaires de crédit le but pour lequel il emprunte.

Les Caisses sont donc parfaitement sûres?

Parfaitement. C'est pourquoi nous devons nous efforcer d'en implanter partout.

SECTION IV

Des bienfaits de la Caisse

D'abord, quelles sont les sources de nos richesses et par où s'en vont-elles?

Nos richesses nationales nous viennent: 1. De l'agriculture; 2. De l'industrie. Elles s'en vont: 1. Par le luxe; 2. Par l'ivrognerie; 3. Par le crédit de consommation qui conduit forcément à l'imprévoyance et à la misère; 4. Par l'usure.

Qu'est-ce que la Caisse peut faire là-dedans?

Elle peut faire beaucoup. Elle fait dans chaque paroisse ce qu'y fait la récolte. La récolte nourrit d'abord les habitants de l'endroit, avant d'envoyer ailleurs son superflu. La Caisse fera de même. Elle fécondera d'abord l'agriculture, les petites industries locales, si profitables, en leur fournissant des capitaux pour améliorer la culture ou agrandir ces industries, ouvrir de nouvelles terres. Les emplois dans la paroisse ne manqueront pas, car l'argent provoque toujours l'esprit d'entreprise et d'initiative.

Ce sont là des bienfaits généraux, quels sont les bienfaits particuliers?

Ils sont très nombreux: 1. La Caisse enseigne l'épargne; 2. Elle combat l'imprévoyance, le luxe, le théâtre, toutes les dépenses inutiles; 3. Elle combat l'intempérance; 4. Enfin elle combat l'usure et le mauvais crédit.

Comment enseigne-t-elle l'épargne?

En faisant épargner. . . et elle fait épargner en montrant la valeur, la force des sous accumulés. Quand une personne a $100.000 d'amassées, ça va. C'est le premier cent piastres qui est dur à épargner. D'ailleurs n'est-ce pas en forgeant que l'on devient forgeron? C'est en épargnant que l'on devient épargniste. . . et l'exemple?

Comment l'exemple?

L'exemple entraine. Aujourd'hui, nos ouvriers, nos cultivateurs ou nos colons se ruinent parce qu'ils veulent dépenser follement, comme font les autres. Demain. . . un peu pour faire comme les autres, ils deviendront économes.

Comment la Caisse combat-elle le luxe, le théâtre?

La Caisse le fait, en enseignant la valeur du sou; elle enseigne par là-même à proportionner les dépenses aux revenus. Or le luxe et les autres dépenses inutiles sont une suite naturelle de l'imprévoyance. Si l'on pensait un peu au lendemain, croyez-vous que maintes aigrettes de chapeaux ne seraient pas sacrifiées? . . .

La Caisse ne peut-elle rien faire contre le luxe?

Oui. . . et beaucoup. La Caisse ôte l'argent du gousset. Quand on n'a pas d'argent sous le pouce on ne songe pas à le dépenser en fanfreluches ou friandises.

Avez-vous d'autres raisons?

Certainement. . . et de bonnes. La Caisse fait acheter au comptant. Il n'y a donc pas de compte chez le marchand, et ces comptes sont une grande cause de luxe, car, ce n'est jamais "cher" quand c'est à crédit. Lorsqu'il payera tout de suite, l'acheteur y regardera à deux fois avant de sortir quinze ou vingt piastres pour un chapeau, ou $100.00 pour une voiture inutile. Combien de nos gens se sont ruinés, qui se sont vus dépouillés de leur terre pour s'être trop endettés à droite et à gauche, chez tous ceux qui voulaient leur avancer.

(à suivre)

Ah! le bon Dieu fait bien de se voiler à mes regards, de me montrer rarement et comme "à travers les barreaux" les effets de sa miséricorde; je sens que je ne pourrais en supporter la douceur.

—Ste Thérèse de Lisieux.

Le jeune homme, quand il regarde le monde, peut douter de la femme; il ne le peut plus quand il regarde sa mère.

N'écris pas sans peser tous tes mots —surtout une lettre d'amour.

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an.. .... $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

Jeudi 28 décembre

6.00 Skipper Jim
6.25 Nouvelles
7.00 Band Concert (Halifax)
7.30 Radio Theatre Giuld
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Mount Royal Hotel Orchestra
8.45 Great Books of the 20th Century—Prof. Allison.
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Rapsodies in Rhythm
10.15 Moonlight on the River

Vendredi 29 décembre

6.00 Guy Watkins Orchestra, (Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 The Roundup Rangers (Wpg.)
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
10.00 Only a Rose
10.15 Heart Song (Winnipeg)

Samedi 30 décembre

6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
6.30 Joyaux de la scène lyrique
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Vancouver Hotel Orchestra
9.00 Moonlight on the Pacific
10.00 Royal Alexandra Orchestra

Dimanche 31 décembre

12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Canadian Grenadier Guards
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Albert Pratz, violoniste
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.35 Halifax Philharmonic Society
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

Lundi, 1er janvier

6.00 "Blackfoot Trails", Prof. Corbet
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Call of the North (Edmonton)
10.00 Heart Songs
10.15 German Band (Moose Jaw)

Mardi 2 janvier

6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Sous les ponts de Paris
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
10.00 "Sweethearts on the Air"
10.15 The Gamboliers

Mercredi 3 janvier

6.00 The Serenaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Varieties (Saskatoon)
10.15 Violoniste (Saskatoon)

—oOo—

Au poste CJCA

La causerie du "Wheat Pool"

M. Louis Normandeau fera à la radio jeudi, le 28, à 8 h. p.m., la causerie hebdomadaire du "Wheat Pool", dans les deux langues.

—oOo—

La Saskatchewan veut emprunter

OTTAWA.—Le gouvernement fédéral a reçu du gouvernement provincial de la Saskatchewan une demande pressante d'emprunt. Le ministère ne s'est pas rendu immédiatement ni entièrement à la requête mais il a étudié les différents aspects du problème posé par les avances fédérales aux quatre provinces de l'Ouest.

Jusqu'ici le gouvernement fédéral a prêté $40,623,770 et à moins qu'il ne change de politique, il recevra d'autres demandes au cours des prochains mois. Le total que ces avances ont déjà atteint est considérable et l'on craint que les provinces ne soient dans l'impossibilité de payer les intérêts convenus. Il va sans dire qu'elles ne seront jamais capables de rembourser le capital. Depuis l'abandon de l'étalon-or par l'Angleterre et la chute de notre dollar sur le marché américain, les provinces de l'Ouest n'ont pas cessé de demander des fonds du gouvernement.

Livres nouveaux

Le feu "intérieur"

Roman par Rex Desmarchais

Les Editions Albert Lévesque présentent, ce mois-ci, le roman de Rex Desmarchais, "Le feu intérieur", une oeuvre d'un remarquable intérêt.

Ce jeune romancier, dont le premier ouvrage, "L'initiatrice", a reçu les éloges unanimes de la critique, ne décevra pas ceux qui, déjà, voient en lui, selon l'expression d'un critique sagace, "le meilleur, le seul romancier psychologique canadien".

L'intrigue peut se résumer en quelques mots. Une jeune femme, courtisée par un sculpteur et un romancier, épouse ce dernier, bien qu'il soit de condition sociale inférieure à la sienne, parce qu'elle lui prévoit un grand avenir et se croit sa véritable inspiratrice. Dans l'ivresse d'un amour qu'il croit partagé, le héros, Robert Laval, oublie ses ambitions. Mais la déception vient vite, et le malheureux Robert se jette dans le travail avec une énergie désespérée, parce qu'il sent fuir l'amour, seul lien qui le rattache à l'existence. Une maladie l'abat, sans qu'il songe à lutter. Mais, dans la douceur d'une convalescence, l'aurore d'un autre amour monte en lui. Et c'est sur un autre drame, celui de l'épouse, enfin reconquise, mais qui sent Robert lui échapper, que se clôt ce beau livre.

Livre d'une inspiration bien humaine, où l'auteur, avec un sens psychologique très rare, chez nous, a su animer ses personnages et les faire vivre intensément. "Le feu intérieur", est une oeuvre solide, bien équilibrée, d'une sobriété émouvante. Une observation aiguë s'y exprime en formules concises, lapidaires. Un style, où s'affirme une maitrise, achève de donner à ce roman le cachet particulier qui en fait une oeuvre prépondérante dans notre littérature romanesque.

"Le feu intérieur", roman d'environ 200 pages, d'une élégante présentation est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

On trouvera ce livre en vente à la librairie J. W. Pigeon, Edmonton.

—oOo—

La liberté religieuse russe est restreinte

Les citoyens libres de pratiquer, mais la propagande des pasteurs interdite

ROME.—Le commissaire russe Litvinoff a déclaré que les citoyens américains demeurant en Russie peuvent pratiquer leur religion mais qu'ils doivent cependant se soumettre aux lois religieuses du pays. Dans une entrevue à 80 journalistes, le commissaire a dit ce qui suit: Mais ces lois garantissent à toute nation sa liberté religieuse complète. Les Américains, les Allemands, les Anglais, les Français et autres ont liberté entière de pratiquer leur religion, mais leurs pasteurs n'ont pas le droit de faire de la propagande ni du prosélytisme.

Litvinoff est d'avis que la conférence de désarmement est lettre morte. C'est un cadavre, dit-il. Il estime que la bonne volonté des nations suffira à résoudre le problème de désarmement. Il ajoute qu'il n'est pas allé au Vatican pendant son séjour à Rome. Il a cependant discuté avec Mussolini les questions internationales.

—oOo—

La persécution religieuse au Mexique

Plus de cent églises et chapelles ont été fermées à date à Mexico—Les prêtres autorisés à célébrer le culte—Les évêques seront-ils expulsés?

ROME.—Une information publiée par les journaux catholiques italiens dit que, au Vatican, on se montre très préoccupé des mesures prises au Mexique à l'égard des catholiques.

Le récent pèlerinage à Rome des catholiques mexicains a provoqué le ressentiment du gouvernement de Mexico, qui, sous la pression de son véritable chef, M. Callès, a tout de suite adopté une attitude plus rigoureuse vis-à-vis du clergé.

Selon l'Osservatore Romano, le nombre de prêtres autorisés à célébrer le culte au Mexique est descendu à un niveau dérisoire.

A Mexico, plus de 100 églises et chapelles ont été fermées, et les rares collèges encore dirigés par le clergé ont été occupés par la troupe.

On ajoute que Mgr Martinez, évêque auxiliaire de Morelia, dont l'Ordinaire, Mgr Ruise, délégué apostolique, avait été expulsé, a été conduit, lui aussi, à la frontière, sous escorte militaire. Il est attendu ces jours prochains à Rome.

On se demande si le gouvernement mexicain ne va pas ordonner bientôt l'expulsion de tous les membres de l'épiscopat.

Entre temps, des prêtres ont été arrêtés pour avoir célébré secrètement la messe.

Les Catholiques dans l'Ouest

Les progrès du catholicisme dans les provinces de l'Ouest.—Forte augmentation des catholiques au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.—En Colombie Canadienne

Nous avons groupé, dans les tableaux suivants, les statistiques catholiques des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta:

MANITOBA

		%
Population totale	700,139	100.00
Population catholique	189,693	27.09

Répartition des catholiques par importance numérique

Origines		%
Ukranienne	54,489	30.83
Française	43,320	22,84
Polonaise	34,766	18.33
Irlandaise	9,161	4.83
Autrichienne	6,202	3.27
Belge	6,106	3.22
Anglaise	5,996	3.16
Allemande	5,445	2.87
Indienne	5,429	2.36
Ecossaise	3,729	1.97
Italienne	2,210	1.17
Russe	1,851	0.98
Tchèque et Slovaque	1,836	0.97
Hongroise	1,409	0.74

Proportion des catholiques dans chaque race

Origines	%
Belge	96.57
Italienne	92.90
Française	92.09
Polonaise	86.39
Ukranienne	79.46
Tchèque et Slovaque	76.63
Hongroise	72.07
Autricienne	70.02
Indienne	35.07
Russe	15.99
Allemande	14.30
Irlandaise	11.81
Anglaise	3.47
Ecossaise	3.32

SASKATCHEWAN

		%
Population totale	921,785	100.00
Population catholique	233,979	25.38

Répartition des catholiques par importance numérique

Origines		%
Allemande	47,121	20.14
Française	44,680	19.10
Ukranienne	39,170	16.75
Polonaise	21,005	8.98
Irlandaise	15,733	6.72
Russe	11,543	4.93
Autrichienne	10,155	4.34
Hongroise	9,723	4.16
Indienne	8,454	3.61
Anglaise	5,936	2.54
Ecossaise	4,777	2.04
Belge	4,047	1.73
Tchèque et Slovaque	3,492	1.49
Roumaine	2,862	1.22

Proportion des catholiques dans chaque race

Origines	%
Belge	90.78
Française	88.13
Polonaise	80.91
Hongroise	72.76
Tchèque et Slovaque	69.07
Yougo-Slave	65.90
Ukranienne	61.78
Autrichienne	59.52
Indienne	55.37
Allemande	36.46
Russe	32.59
Roumaine	30.03
Irlandaise	15.11
Ecossaise	3.93
Anglaise	2.89

ALBERTA

		%
Population totale	731,605	100.00
Population catholique	168,408	23.02

Répartition des catholiques par importance numérique

Origines		%
Ukranienne	33,512	19.90
Française	32,103	19.06
Polonaise	17,217	10.22
Irlandaise	17,213	10.22
Allemande	13,180	7.83
Indienne	11,276	6.70
Anglaise	7,353	4.37
Ecossaise	6,110	3.63
Tchèque et Slovaque	5,580	3.31
Autrichienne	4,599	2,73
Italienne	4,386	2.60
Hongroise	4,119	2.45
Russe	3,295	1.96
Belge	2,227	1.32
Hollandaise	1,433	0.85
Roumaine	1,424	0.85

Proportion des catholiques dans chaque race

Origines	%
Italienne	92.03
Tchèque et Slovaque	87.13
Française	83.65
Belge	81.69
Polonaise	81.38
Hongroise	74.86
Indienne	73.93
Autrichienne	68.26
Ukranienne	59.98
Roumaine	30.22
Irlandaise	21.52
Russe	20.11
Allemande	17.70
Hollandaise	10.49
Ecossaise	5.52
Anglaise	3.00

De 1921 à 1931, le catholicisme a fait, dans les provinces des Prairies, d'appréciables progrès. Au cours de ces dix années, les catholiques ont vu leur nombre passer de 250,168 à 592,080, soit une augmentation de 69.08%. Le tableau suivant indique la marche de la population et celle des catholiques:

POPULATION TOTALE

	1921	1931	Augmentation
Manitoba	610,118	700,139	90.021
Saskatchewan	757,510	921,785	164,275
Alberta	588,454	731,605	143,151

POPULATION CATHOLIQUE

	1921	1931	Augmentation
Manitoba	105,394	189,693	84,299
Saskatchewan	147,342	233,979	86,637
Alberta	97,432	168,408	70,976

Au Manitoba, l'augmentation catholique se confond presque avec l'accroissement total; en Saskatchewan, elle en représente plus de cinquante pour cent, et en Alberta près de la moitié.

Bien que, dans ces provinces, la race française ait été quelque peu noyée par l'immigration des races britanniques et étrangères, elle n'en a pas moins tenu le coup. Douée d'une magnifique vitalité, elle a vu ses membres se multiplier rapidement: en 1901, ils n'étaient que 23,166; aujourd'hui, ils sont 120,103. Elle peut donc envisager l'avenir avec confiance.

Voici quelles sont les statistiques pour la Colombie canadienne:

COLOMBIE CANADIENNE

Origines		%
Population totale	694,263	100.00
Population catholique	90,852	13.09

Répartition des catholiques par importance numérique

Origines		%
Indienne	14,289	15.73
Irlandaise	14,049	15.46
Anglaise	11,481	12.64
Italienne	11,453	12.61
Française	9,716	10.69
Ecossaise	6,211	6.84
Allemande	3,841	4.23
Polonaise	3,423	3.77
Autrichienne	2,758	3.04
Tchèque et Slovaque	2,280	2.51
Yougo-Slave	2,157	2.37
Ukranienne	1,817	2.00
Russe	1,360	1.50
Belge	1,114	1.23

Proportion des catholiques dans chaque race

Origines	%
Italienne	93.46
Tchèque et Slovaque	82.73
Polonaise	74.43
Yougo-Slave	74.10
Autrichienne	70.88
Ukranienne	70.34
Belge	69.76
Française	64.65
Indienne	58.09
Allemande	22.61
Irlandaise	19.62
Russe	13.08
Ecossaise	4.60
Anglaise	4.21

Les progrès du catholicisme ont été moins marqués en Colombie canadienne que dans les provinces des Prairies; cependant, le nombre des catholiques colombiens a augmenté de 26,872 au cours de la dernière décade. D'ailleurs, ce ralentissement se remarque dans tous les endroits où domine l'élément britannique, qu'il soit protestant ou catholique, et où les groupes catholiques ne sont pas groupés par nationalité. C'est ce qui explique la plus faible proportion des catholiques de langue française en Colombie, et aussi en Alberta. Au contraire, dans Québec, les races catholiques sont plus catholiques que dans les autres provinces.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où la population est peu nombreuse, le nombre des catholiques est resté stationnaire.

Charles Gautier, (Le Droit)

Le rôle du Komsomol

Le pilier de l'organisation de la jeunesse en U.R.S.S. est l'Union des Jeunes Communistes de Lénine (Komsomol) qui compte 5 millions de membres. Cette union, et des organismes analogues subordonnés à la IIIe Internationale, constituent à l'intérieur du pays, aussi bien que dans le monde entier, un des supports fondamentaux du communisme et du gouvernement de Staline en particulier.

Les tâches du Komsomol sont si nombreuses et si variées que leur énumération seule remplirait des dizaines de pages. Aussi n'en citerons-nous que les principales.

D'après la nomenclature officielle, le Komsomol est: "L'avant-garde des édificateurs du socialisme. La troupe d'assaut de la révolution mondiale. La cohorte de tête de l'athéisme militant. Le protagoniste de la collectivisation intégrale". Et aussi: "Le Komsomol dirige toute la jeunesse du pays, il est la principale partie intégrante de la dictature du prolétariat et le fond intellectuel du pays qui édifie le socialisme; il est l'avant-garde des enthousiastes du plan quinquennal, etc."

A part ces définitions générales, le Komsomol se voit octroyer des tâches concrètes pour des périodes déterminées et qui doivent être exécutées avec la dernière énergie. A l'étranger le Komsomol porte le nom d'"Internationale des Jeunesses Communistes" (K.I.M.)

Le parti communiste avait donné l'ordre, il y a déjà plusieurs années "d'attirer dans le parti 100% de la jeunesse ouvrière". Naturellement, cet ordre n'a pu être exécuté, mais les effectifs du Komsomol n'en sont pas moins très importants.

A l'intérieur de la Russie, les organisations du Komsomol comptaient au 1er janvier 1932 plus de 6,000,000 de membres des deux sexes. (Young Kommunist, Nos 1 et 2, 1932).

D'après les données officielles également, les organisations des jeunesses communistes à l'étranger se sont considérablement accrues ces derniers temps. Tchémodanov, secrétaire de l'I.K.K.I., annonce dans son rapport au Comité Local du Komsomol de Moscou, que depuis deux ans les effectifs des jeunesses communistes subordonnées au Komintern dans les pays capitalistes, ont passé de 187,000 à 266,000 membres.

Il est impossible d'hésiter à reconnaitre que c'est surtout en exploitant d'une façon éhontée et avec une impitoyable rigueur les forces vives de la jeunesse que le communisme accomplit son oeuvre destructive. La foi qu'on a accordée aux propagandistes rouges a conduit la jeunesse à une situation d'un tragique indescriptible.

Abusant de la crédulité de la jeunesse, de son éternel souci du bien, de la vérité et de l'équité; et, d'autre part, exploitant habilement les bas instincts de la jeunesse, en encourageant ses vices, sa présomption et son goût d'indépendance prématurée, les communistes élèvent les jeunes gens de manière "qu'ils ne seront jamais des êtres humains", comme l'a très justement dit un écrivain soviétique. Actuellement, la dictature rouge exploite impitoyablement tous ceux qui se sont fiés à elle. Elle a transformé les hommes en un troupeau d'esclaves, privés de tout droit et de toute protection, qui travaillent dans des conditions épouvantables et dégradantes, à la soi-disant "édification d'un paradis pour les ouvriers", mais qui, en réalité, ne font que ruiner définitivement leur propre pays et préparer leur propre perte.

La "marche victorieuse du communisme" est jalonnée de centaines de milliers de cadavres de jeunes gens et de centaines de milliers de vies gâchés et flétries. (Ces quelques notes sur le Komsomol et son action sont tirées d'une étude de la revue Ciliac de Bruxelles). 16 décembre 1933.

—oOo—

Pour éviter la grippe

La grippe entre dans l'organisme par le nez. C'est en respirant les poussières et les gouttelettes d'eau chargées de microbes. La nature a déjà fait ce qu'il fallait pour cela. La muqueuse du nez présente des petits cils vibratiles dont la fonction est de retenir au passage tous les corps étrangers que nous ramassons.

Si le nez est la porte d'entrée de la maladie c'est donc le nez qu'il s'agit d'organiser la première. De plus, cette muqueuse est dotée d'une circulation active et le germe pathogène qui s'aventure par là trouve à qui parler.

Mais il convient d'aider la nature. Aussi vous recommande-t-on, par temps de grippe, de mettre dans votre nez des huiles médicamenteuses, des pommades. Cette méthode est illusoire. Tous les goménols, toutes les résorcines n'ont jamais gêné au microbe, croyez-le bien. Quand au corps gras, le plus clair de son action c'est de vernir la muqueuse, de l'isoler et de supprimer ses qualités de lutte antimicrobienne.

Je pense que le meilleur moyen d'éviter la grippe, c'est tout simplement de se moucher. En vous mouchant vous rejetez au dehors tous les germes arrêtés par le nez; vous réalisez un nettoyage utile. Mouchez-vous!! Cela vaut toutes les drogues! Mouchez-vous systématiquement, sans en avoir envie. Vous êtes dans une pièce où il y a nombre de tousseurs et d'éternueurs qui rejettent des microbes; vous respirez l'air qu'ils souillent; mouchez-vous! Le mouchoir est le pare-grippe idéal.

Je dis que c'est là le meilleur moyen, mais ce n'est pas le seul! Un autre aussi s'impose. Maintenez-vous en bonne santé. La grippe n'attaque que les déprimés, les affaiblis, les surmenés. Pensez-y. Puis, si vous êtes vigoureux et solide, et si la grippe vous atteint tout de même, vous aurez des chances de faire une maladie moins grave. Quelques jours de chaleur et de lit et de boissons chaudes, et vous serez sur pied! Tandis que si vous êtes en mauvais état, fatigués, toutes les complications d'une infection redoutables s'abattront sur vous.

—oOo—

Celui!...

Celui qui sait. . .
Economiser verra sûrement ses gages augmenter.
Celui qui sait. . .
Servir fidèlement s'acheminera de succès en succès.
Celui qui sait. . .
Etudier forme une association avec tout l'univers.
Celui qui sait. . .
Rire a appris à détourner les ennuis.
Celui qui sait. . .
Oublier s'épargne bien des regrets.
Celui qui sait. . .
Donner de bon coeur se prépare des jours heureux.

Les femmes sentent mieux que nous la poésie de ce jour: un berceau parle de plus près au coeur des mères.

—Lamartine.

En songeant à la Survivance

N'OUBLIONS JAMAIS

Qu'un journal vit

PAR

1—Ses abonnements PAYANTS,
2—Ses annonces PAYANTES,
3—Ses impressions PAYANTES.

Et quand il s'agit d'un journal catholique indépendant de tout parti politique, il y a lieu d'ajouter un quatrième moyen de vie—les dons généreux qu'on veut bien lui faire de temps à autre. Que ce soit en Alberta, en Allemagne ou en Australie ces faits demeurent les mêmes.

Songeons-y toujours!

RAHAB

Nous avions le bonheur de recevoir, il y a quelque temps, une magnifique statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, offerte par Mme O. A. Prevost, de Wanham, pour notre église. Ce fut pour notre population une véritable surprise.

Un grand merci à notre généreuse bienfaitrice.

Vendredi dernier, nous avions le bonheur de recevoir parmi nous le R. P. Léon Nadeau, O.M.I. Il venait pour notre mission du mois de décembre. Il ne repartit que le lundi suivant. Ce qui lui a permis de visiter plusieurs familles canadiennes françaises du village et des alentours.

M. et Mme Albert Néron font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé dimanche le 17 décembre, sous les noms de Joseph Eloi Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Eloi Gallant, de Tangent, oncle et tante de l'enfant.

Nous avons profité du passage de notre R. P. missionnaire pour avoir notre assemblée régulière, la dernière pour 1933, de notre cercle local de l'A. C.F.A.

La lettre circulaire de décembre nous occupa une partie de la soirée. Il fut décidé ensuite que nous aurions nos élections vers le 28 janvier 1934.

—Corr.

CLYDE

L'assemblée des dames de la Ligue Catholique a eu lieu le premier dimanche de l'Avent, après la grand'-messe.

L'après-midi du même jour, a eu lieu le baptême de la fille de M. et Mme Paul Devin, qui a reçu, par cette cérémonie, le nom de Rita Frances Elizabeth. Les parrain et marraine furent M. et Mme Scabar et ce fut M. l'abbé Sullivan qui administra le baptême.

Mlle Rita Ashton est partie pour Legal, où elle va poursuivre ses études sous la direction des bonnes Soeurs, au couvent du Sacré-Coeur. Elle retrouve là son amie Irène LeBeau qui, elle aussi, allait à l'école de Reed Lake.

La chorale apprend une nouvelle messe et de beaux cantiques pour la messe de minuit. Espérons que le froid et la neige s'arrêteront de sévir comme ces temps derniers afin que l'église puisse être toute pleine pour cette belle fête de Noël.—Corr.

GIROUXVILLE

Baptême. A M. et Mme Philippe Sauvageau, un fils baptisé Joseph Albert Origène. Parrain et marraine, M. et Mme Origène Champagne, oncle et tante de l'enfant.

Souhaits. Il est d'usage de faire des souhaits de toutes sortes à l'occasion des grandes fêtes de Noël; c'est une bonne chose et une mode à suivre, une tradition nationale à conserver, "et le paradis à la fin de vos jours". C'est ce que nous souhaitons à ceux qui liront ces lignes et pour eux, nous ajouterons un souhait spécial à titre de compatriote et de correspondant. Que chacun des lecteurs du journal abonne un ami durant le cours de l'année 1934 au journal de langue française de sa province. Ce sera le plus beau présent que vous pourrez faire, nationalement et patriotiquement parlant; c'est notre manière de voir et notre pratique chaque fois qu'une de nos jeunesses s'embarque dans le conjungo, et si vous saviez le plaisir de durée que procure aux nouveaux mariés la lecture de leur journal pendant un an, à partir de leur mariage!

Séance dramatique et musicale. Vendredi soir dans notre salle paroissiale, sous la direction de leur maîtresse, Mlle Et. Collin, les élèves de l'école Gougeon ont prouvé une fois de plus leurs talents variés et surtout leur conformité à la volonté de leur directrice. Les chants, saynètes, drames ont été bien rendus, bien compris, c'est l'essentiel et le public ne leur a pas ménagé les applaudissements. Bref, cet "Arbre de Noël" restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à sa dépouille. Que nous réserve le prochain Noël?

Visiteurs. M. Ovide Brulotte ainsi que ses deux soeurs, Mmes I. et J. Patenaude, de Moxie, Wash., en visite chez leur soeur, Mme S. A. Giroux. A cette occasion, un petit souper intime réunissait les parents des visiteurs et quelques amis de Falher et du village chez M. Giroux qui sut amuser son monde et Mme la maîtresse de la maison les régaler à la mode, à la mode de chez nous!

Le R. P. Gobeil, de la mission St-Bruno est venu prêter main-forte à notre curé pour le temps des fêtes.

—Corr.

La vie en Alberta



Le rédacteur offre à tous les dévoués correspondants ses voeux de Bonne et Heureuse Année

CHAUVIN

Dimanche le 17 décembre avait lieu le concert de Noël donné par les élèves de l'école Saint-Aubin sous l'habile direction des RR. SS. de Ste-Croix.

Voici le programme: 1. Le ciel est noir, par la chorale de l'école. 2. Une visite du Père Noël aux grades 1, 2 et 3. 3. "Christmas Lullaby" par Louise et Isabel Collette. 4. "Silent Night", solo de piano par Ruth Parcels. 5. Dans la cheminée, par Jean Paul Roy et M. Poirier. 6. "Is Santa Coming" saynète par Rarvey Davies, Jean Paul et Léger Roy, Robert Côté et Frank Collette. 7. La légende des roses, par Marivonne Roy. 3. "Christmas Carol", par Louis et Léon Roy, Ted Dolan, Jean-Paul Collette et Roland Mathot. 9. Une heureuse méprise, par Gilberte Poirier et Louise Collette. 10. "Christmas Story", par la chorale de l'école. 11. Un bouquet à la crèche, saynète par les grades 5, 6, 7 et 8. 12. "Mother Song", par Robert Côté. 13. La bénédiction, par Y. Paré, R. Mathot, T. Collette et R. Maheux. 14. "Yuletide Charm", solo de piano par Lilly Pitman. 15. "December", par la chorale de l'école.

Le tout fut un réel succès du commencement à la fin et nous devons un grand merci aux Rév. Soeurs pour un si parfait entrainement des élèves, et comme marque d'appréciation il y avait salle comble et tous s'en retournèrent emportant un des meilleurs souvenirs de cette belle soirée.

Il nous fut donné d'assister à une des plus belles cérémonies de Noël qui ne s'était encore vue à Chauvin.

Les élèves de l'école Saint-Aubin ont très bien rempli leur rôle dans leur partie de la messe de minuit sous l'habile direction des Rév. Soeurs de Sainte-Croix.

La Rév. Soeur Supérieure touchait l'orgue.

Le 5 courant s'éteignait dans la paix du Seigneur la plus vieille citoyenne de Chauvin dans la personne de Mme Isaïe Julien, décédée à l'âge avancé de 89 ans. Les funérailles eurent lieu le 7. Le R. P. Huet officiait.

Les porteurs étaient MM. John Courchesne, Joseph Soucy, Louis Larouche, Edouard Larouche, Joseph Paré, et Léger Roy. M. Emile Paguet conduisait le corps.

Une foule nombreuse avait tenu à accompagner la dépouille mortelle à sa dernière demeure, et nous nous joignons à tous les parents et amis pour leur présenter nos sincères sympathies.—Corr.

LAMOUREUX

La semaine avant Noël, M. Louis Normandeau est venu donner une conférence en faveur du cartel du blé. Malheureusement, une tempête de neige faisait rage ce soir-là et une vingtaine de personnes seulement se rendirent à l'assemblée.

Les fêtes de Noël ont été célébrées très solennellement dans notre paroisse. Dans une église ornée de ses plus belles décorations, une crèche qui provoque le ravissement des petits enfants et l'admiration des grandes personnes, nous eûmes la messe de minuit suivie de la messe de l'aurore. Le R. P. Lavoie, O.M.I., fut le prêtre officiant et donna le sermon en anglais et en français. M. le curé dirigeait le choeur de chant. Alphonse Gaumont chanta le "Minuit chrétiens". Les différents autres solos furent exécutés par Adélard Gaumont, Mme Fontaine, Mme Hector Lamoureux, Maurice Couture, Mlles Laura et Rose Gaumont. Toutes les voix s'unissaient pour l'exécution du magnifique Noël de Lacôme. La température rigoureuse avait retenu à la maison plus d'une famille éloignée, mais nous avons été heureux de constater l'effort accompli par le plus grand nombre. Le matin du 25 décembre, le thermomètre marquait 39 degrés au-dessous de zéro, les personnes les plus rapprochées de l'église revinrent encore à la messe du jour qui avait lieu à 10 h. 30.

Comme à Morinville, nous avons à déplorer pendant l'année 1933 la grève des candidats au mariage. Des signes précurseurs permettent enfin d'entrevoir la fin de la grève. Nous espérons que la reprise sera bientôt générale.

A la veille de commencer une nouvelle année, nous offrons aux directeurs, aux rédacteurs, à tous les ouvriers de notre journal français "La Survivance", une bonne, heureuse et prospère année.—Corr.

SAINT-PAUL

Noël, fête du plus consolant des mystères de notre sainte religion, a été célébrée par nos bons paroissiens avec beaucoup de piété. Le froid qui était de 40 degrés n'a pas refroidi l'ardeur religieuse de nos francs canadiens pour qui la messe de minuit a un attrait auquel ils ne peuvent résister en raison de leur foi sincère et vivante. Plus de mille personnes sont venues célébrer l'anniversaire de la naissance du divin Sauveur par une assistance pieuse aux messes de Noël et une fervente communion. Comme il était édifiant de voir jeunes et vieux s'approcher, en si grand nombre, de la sainte Table avec un profond respect, ce qui a dû faire plaisir à ce bon Jésus qui aime tant à se donner à ses chers enfants.

Le choeur, composé de quarante voix, sous la direction du P. LaRose, a rendu avec beaucoup d'harmonie et d'entrain la belle messe en l'honneur de Saint-Joseph par Wiegand. A l'offertoire on nous fit entendre le "Christus natus est" de Melvil. Nos félicitations et remerciements au choeur de chant de la messe de minuit.

A l'évangile le R. P. curé nous expliqua dans des termes vibrants d'une sainte éloquence le message des anges de Bethléem. "Gloire à Dieu dans les cieux et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté". Oui, rendons gloire à Dieu, le Tout-Puissant, le créateur et Sauveur de notre pauvre humanité. Conservons cette paix que nous goûtons plus intensément en cette mémorable nuit de Noël après une sincère confession et une fervente communion. Puisse les nations comme les individus mériter cette paix par leur bonne volonté dans l'accomplissement de leurs devoirs envers Celui qui est venu l'apporter au monde au jour de sa naissance.—Corr.

CALGARY

Bulletin paroissial. Dimanche 31 décembre, dans l'octave de Noël, messe "Dum medium", page 199, avec Gloria et Credo, 2ème oraison de S. Sylvestre, 3ème oraison, celle de Noël, préface de la Nativité et Ite missa est.

Lundi premier janvier, fête d'obligation de la Circoncision de Notre-Seigneur, appelée communément "le Jour de l'An", messe "Puer" tel qu'indiquée à la page 203. Il y a Gloria et Credo, préface de la Nativité et Ite missa est à la fin.

Choses et autres. Le 19 décembre était baptisée Marie Claire Hélène, fille de John Georges Lyon et de Dolorèse Landry de cette ville. Le parrain et la marraine étaient Joseph Leroux et sa femme Yvonne Leroux.

Le 20 courant décédait, à l'hôpital Ste-Croix, Léa Massé, institutrice, et depuis quelques années seulement retirée chez son frère: J. L. Massé, de Chinook. Elle était âgée de 61 ans, et le cancer qui la fit mourir, l'avait déjà obligée à subir quatre opérations depuis quatre ou cinq ans. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Famille vendredi le 22 décembre. R.I.P.

Dimanche prochain, après la messe paroissiale, il y aura assemblée de paroisse, dans la salle de l'église, pour l'élection d'un marguiller en remplacement de M. Joseph Célestin Fortin sortant de charge. L'assemblée se tiendra sous la présidence de M. Victor Despins, doyen des marguillers de Ste-Famille.

Nos étudiants de la ville et des institutions du dehors sont en vacances pour le temps des fêtes. La vie de famille doit en profiter pour resserrer les liens fraternels et affermir les traditions nationales: c'est toujours le moyen le plus efficace chez nous pour s'assurer de bons chrétiens. Et les bons chrétiens dans le monde sont les moins tourmentés par la conscience et les plus assurés du salut.

Les fêtes. Celle de Noël est déjà passée, et bientôt ce sera le Jour de l'An. La messe de minuit chez nous a donné lieu, comme les années passées, à un magnifique témoignage de foi pieuse. La très nombreuse communion des paroissiens recueillis fut édifiante, certes, pour les étrangers qui se trouvaient présents, et surtout elle nous sera profitable à tous. Le choeur de chant, qui a rendu la troisième messe en C de Loesch avec bon succès, a aussi contribué grandement à la solennité de l'office divin.

Noël, c'était la fête spéciale du petit Enfant Jésus, l'ami de nos petits qu'il appelle à lui. Lui le doux Sauveur de tous les hommes. Le Jour de l'An, ce sera, après la messe, plutôt la fête des familles, des foyers. La coutume de notre peuple l'a établi ainsi, et c'est louable et magnifique. Les parents qui l'ont fait comprendre comme cela à leurs enfants, les ont conduits ce jour-là à tous les offices de l'Eglise par amour du petit Jésus qui les attendait dans sa crèche pour bénir leur avenir et bénir par eux leurs bons parents; ces parents-là ont développé chez leurs enfants une juste idée de la grande fête chrétienne de Noël. Les familles protestantes, elles, font de la Noël, une fête purement civile, elles ne songent pas au mystère qui s'y cache, et elles ont l'habitude d'inculquer à leurs enfants une idée toute matérielle de cette solennité toute religieuse. Malheureusement, il est triste de voir combien le voisinage et le contact avec les non-catholiques font disparaitre la mentalité que notre peuple avait hérité des aïeux: la vraie mentalité catholique qui rendait à Dieu ce qui lui appartenait. Où étaient les petits Canadiens français et les petites Canadiennes françaises le jour de Noël, pendant la messe du jour et l'office du soir? Combien de parents, dans le cours de l'après-midi, ont conduit leurs familles voir le petit Jésus? Ah! voilà la place pour la vieille raison de ceux qui prennent plus de soin de leur corps que de leur âme: il faisait si froid! Aussi, personne ne se félicitera plus tard d'avoir légué à son enfant une religion froide qui engourdit le coeur. Et puis, s'ils n'ont pas appris à chérir leur pauvre petit Jésus, trop de nos petits Canadiens ont rendu leur culte au fameux arbre du Noël payen, chargé des étrennes du généreux Santa Claus imaginaire. Coutume stupide que celle qui consiste à remplacer le bon Dieu, qui se fait petit frère dans la crèche, par le Santa Claus des étrangers, dans l'esprit des enfants. Il ne faut pas abuser de la confiance de nos enfants, ni leur manquer de franchise, autrement ils ne respecteront plus dans la vie vos recommandations. Sans compter que c'est du pur matérialisme, du paganisme que de confier à Santa Claus le soin de remplir les bas de vos enfants. Est-ce le bon Dieu ou Santa Claus qui voit à la destinée des créatures? A qui incombe-t-il de faire germer la semence que le cultivateur a mise en terre? Qui fait verdir les arbres et donne la vie aux animaux? Qui donne du travail aux papas, aux grands garçons et aux grandes filles? Qui se charge de rendre chez vos fils et vos filles l'obéissance, le respect, la piété et la pureté possible? C'est peut-être parce qu'un trop grand nombre de parents et d'enfants attendent trop du grotesque Santa Claus que le travail se fait plus rare et que l'obéissance et le respect disparaissent vite.

Quant aux familles que nos traditions ont pu retenir contre le mal d'imitation des usages étrangers, elles pourront dire, au jour des étrennes chez nous, le premier de l'an, que c'est papa et maman qui ont acheté cette poupée, ce mécano, ces bonbons, etc., et que ces générosités leur ont été rendues possibles, grâce à la bonté de Dieu qui a donné la santé et du travail aux parents. Aussi vos enfants comprendront qu'ils doivent être reconnaissants au ciel, et ils sauront où demander les bénédictions qui apportent le bonheur dans la maison.

Le Jour de l'An, c'est celui des bons souhaits et des cadeaux chez nous, et nous devons perpétuer cette coutume bien fondée; c'est la vraie fête de famille dont la solennité est confiée aux parents, après que l'Eglise a reçu les hommages de ses enfants et qu'elle les a bénis. Dans chaque foyer ce jour-là, après la prière, le père comme un prêtre chez lui, se lève et bénit le sang de son sang, les fils et les filles de sa race pour qu'ils suivent la trace des anciens, pour qu'ils restent les fidèles gardiens de la foi, qu'ils gardent notre langage et soient toujours des fiers défenseurs du Canada, pour qu'ils pensent dans leurs prières, eux les fils et les filles, aux parents dont ils prendront la place.

Voilà la coutume qui convient à notre peuple qui se distingue des autres par sa foi, sa langue et ses traditions. Voilà la coutume qui doit nous distinguer des incroyants et de ceux qui ne professent aucun culte pour leur patrie. Soyons de vrais catholiques et de vrais Canadiens français; envoyons paître au pays des imbéciles ce grotesque et imaginaire Santa Claus qu'un esprit délirant ou ambitieux d'amasser de gros écus a su inventer.

Bonne, heureuse et sainte année.

Bulletin de Ste-Famille.

LEGAL

Malgré la température extrêmement rigoureuse de Noël, il y eut une magnifique assistance à la messe de minuit et à la grand'messe du jour. Il y eut aussi de nombreuses communions. Le célébrant à minuit fut M. l'abbé R. Bérubé, vicaire, assisté du R. P. Forcade, O.M.I., du Juniorat d'Edmonton, comme diacre, et de M. l'abbé Thibault, séminariste de théologie, comme sous-diacre. A la grand'messe de 11 hrs. le célébrant fut M. le curé, H. Goutier, assisté de M. l'abbé Bérubé, diacre, et de M. l'abbé Thibault, sous-diacre. Le prédicateur aux deux messes fut le R. P. Forcade. Le choeur de chant exécuta admirablement la messe de St-Antoine, en deux parties, ainsi que de beaux motets et cantiques de Noël.

M. Evangeliste Séguin, qui avait été appelé à Montréal au chevet de son frère, David, gravement malade, eut la consolation d'arriver à temps pour assister à ses derniers moments. M. David Séguin est décédé après une longue et pénible maladie, le 13 décembre à l'âge de 57 ans.

La famille de M. Lionel Forcade est arrivée de Végreville la veille de Noël et est définitivement installée sur la terre de M. Ad. Leblanc à Pontiac.

—Corr.

BEAUMONT

Dimanche le 17 eut lieu l'ouverture de notre retraite paroissiale sous la direction du R. P. Philippot, C.M. I. Malgré le grand vent et le froid rigoureux les exercices furent suivis assez régulièrement, surtout le soir où tout le monde était plus libre. Lundi et mardi, il y eut messe et instruction, le matin et le soir. Mercredi, messe à 10 h. 30; le soir une cérémonie d'enfants et exposition du Saint-Sacrement. A cette occasion les Dames de l'Autel nous ont fait un beau reposoir. Jeudi service pour tous les défunts de la paroisse. A cause d'un froid de 40 degrés sous zéro, on fut obligé de remettre la retraite à mardi le 26 car nous pouvions remarquer plusieurs nez et oreilles gelés.

Dimanche 24, grand'messe comme d'habitude et le soir à 3 h. 30, cérémonie à la sainte Vierge. A cette occasion les Dames de l'Autel ainsi que les Enfants de Marie avaient sorti leurs bannières et l'on fit une courte procession, les enfants en tête, ensuite venaient les Enfants de Marie et enfin les Dames de l'Autel. Le R. P. missionnaire lut l'acte de consécration à la sainte Vierge de toute la paroisse et les enfants des écoles nous chantèrent de beaux cantiques. Le tout finit par la bénédiction du St-Sacrement. A minuit il y eut la messe de minuit suivie des autres messes. L'église était revêtue de ses plus belles parures et était remplie de monde. Tous les fidèles s'approchèrent de la sainte table. La crèche est vraiment belle dans son nouveau rocher.

A l'occasion de la fête du 24, les Enfants de Marie présentèrent à leur patronne quatre beaux bouquets faits par des doigts d'artiste et une belle nappe d'autel.

Le 18, il y eut au soubassement une assemblée pour le cartel du blé. Le blé comme les autres produits, d'ailleurs, se vend si peu cher que tous ont besoin de tout le paiement sans intermédiaire.

Mme Honoré Magnan nous a laissés pour un voyage dans l'Est où elle visitera ses frères et soeurs qu'elle n'a pas vus depuis vingt ans.

M. Amédée Leblanc a construit des bancs pour les enfants pour remplacer les chaises. Ils pourront recevoir au delà de soixante enfants qui sont sous la surveillance de nos bonnes Soeurs.

Naissances. A M. et Mme Rosaire Magnan, un fils baptisé sous les noms de Joseph Lucien. M. Joseph St-Jacques et Mme Wilfrid Magnan remplaçaient M. et Mme Bernard Lambert, oncle et tante de l'enfant, de Hollywood, Californie, parrain et marraine. L'enfant ne vécut que deux jours.

A M. et Mme Charles L'Heureux, une fille baptisée sous les noms de Marie Joséphine Amanda. Parrain et marraine, M. et Mme Noël de Lamoureux, grand'parents de l'enfant.

Mlle Gertrude Bernard est revenue après un séjour de quelques semaines à Edmonton chez des amies.

Un abonné.

MORINVILLE

Nos religieuses ont de ce temps-ci la visite de leur supérieure générale et de l'une des assistantes. C'est dire que tout le monde est dans la joie et que les fêtes de l'année apportent à notre couvent une double réjouissance. Le correspondant de Morinville est heureux de souhaiter la bienvenue la plus cordiale à nos insignes visiteuses, espérant qu'elles emporteront de notre paroisse les meilleures impressions.

Nous recevions ces jours derniers une lettre de nos amis Steffes en tournée dans le sud des Etats-Unis. D'après leurs impressions ils souffrent presque autant de la chaleur que nous-mêmes du froid. Ils vivent au milieu des fleurs, des oranges et des fruits de toutes sortes. Heureux pays que celui où l'on ne connait pas les grands froids sibériens de l'Amérique du Nord.

La grève de nos jeunes gens est certainement terminée et nous n'en voulons d'autre preuve que les publications nombreuses qui se proclament chaque dimanche. C'est ainsi que mardi dernier Mlle Elzire Nobert s'unissait à Alphonse Beaulieu, de Tangent. C'est dire qu'elle prendra bientôt la route de la Rivière la Paix et que Morinville cessera d'être sa patrie.

Mlle Emma Meunier en a fait autant en joignant sa vie à celle de M. Savoie. Elle quittera Morinville pour Villeneuve. A tous ces nouveaux époux et épouses nous faisons nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Notre fête de Noël s'est passée dans l'ordre le plus parfait et la piété la plus édifiante. En dépit du grand froid, l'on était venu des quatre coins de la paroisse pour la messe de minuit et l'église était remplie à pleine capacité. Presque tous s'approchèrent de la sainte table.

Le chant fut rendu avec beaucoup de brio et de piété sous la direction de Mlle Forget, notre organiste, et la crèche présentait le plus bel aspect avec ses ampoules aux couleurs variées. En somme cette fête laisse les meilleures impressions et l'année se terminera dans la paix intérieure.

Nous apprenons que nos amateurs de gouret ont organisé un débat oratoire pour le 6 janvier et déjà l'on se promet, de tout côté de ne pas manquer cette occasion de voir nos orateurs à l'oeuvre. MM. Tellier et Julien représenteront un côté et MM. Croteau et Lessard, l'autre. Que l'on se le dise et marquons pour cette date "engagé". L'on nous dit que les juges seront les médecins de Saint-Albert, Morinville et Legal avec le curé de notre paroisse et celui de St-Charles. M. St-Germain présidera.—Corr.

Mentionnez "La Survivance" chez nos annonceurs.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.42
No 2 Nord	.38
No 3 Nord	.35
No 4 Nord	.32½
No 5 Nord	.29
No 6 Nord	.25½
Fourrage	.24
Avoine—	
No 1 C W	.17½
No 2 C W	.14½
Fourrage	.14½
Orge—	
No 3 C W	.18½
No 4 C W	.17
No 5 C W	.16
Seigle—	
No 2 C W	.24
No 3 C W	.20½
No 4 C W	.17½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.60¾
No 2 Nord	.56¼
No 3 Nord	.54
No 4 Nord	.53
No 5 Nord	.47½
No 6 Nord	.43
Fourrage	.42

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.61⅝
No 2 Nord	.58⅜
No 3 Nord	.56⅛
No 4 Nord	.54⅛
No 5 Nord	.52⅜
No 6 Nord	.51⅝
Fourrage	.49⅝
Avoine—	
No 2 C W	.30½
No 3 C W	.27½
Fourrage	.27½
Orge—	
No 3 C W	.36¼
No 4 C W	.34¾
Seigle—	
No 1 C W	.43⅛

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	2.75 à 3.25
Taures moyennes	1.50 à 2.50
Jeunes veaux gras, choix	3.50 à 4.00
" " " moyens	2.00 à 3.00
Bouvillons de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons qualité moyenne	2.75 à 3.25
Vaches de choix	1.50 à 1.75
Taureaux	.75 à 1.00
Agneaux de choix	5.25 à 5.75
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 4.50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	5.75
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.00 à 2.50
qualité moyenne et ordinaire	1.25 à 1.75
Vaches	1.00
Crème—	
Spéciale	.17
No 1	.15
No 2	.12

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	28	26	20
Grade B	20		
C	12		

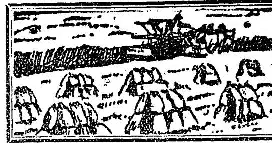
Beurre—	
No 1, en boite	.26
Enveloppé, No 1	.25
" No 2	.24
" No 3	.23
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.08
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	..
Vieux dindons	7	5	....
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3
Poulet de 4 lbs. et plus	.10		
" " moins de 4 lbs.	.08		
" " qualité secondaire	.06		
Poules de choix	.08		
" moyennes No 2	.05		
Coqs	.05		



Page Agricole



Aux jeunes filles de nos campagnes

—Pourquoi jeunes filles de nos campagnes, désertez-vous vos foyers? Pourquoi enviez-vous l'existence des jeunes filles des villes, jusqu'à délaisser ce que vous avez de plus cher pour venir en concurrence avec elles? Vous laissez un foyer, de bons parents,, des amis dévoués, enfin, et surtout, la vie libre et saine de la campagne pour venir vous ensevelir dans une grande ville. Pour travailler. . . voilà la réponse que vous donnerez! Que de sacrifices pour gagner quelques misérables dollars dont vous ne verrez pas longtemps la couleur, soyez assurées! . . . Il faudra que vous viviez en ville. . . et le coût de la vie est beaucoup plus élevé qu'à la campagne. Vous aurez un modeste budget à équilibrer et vous verrez ce que vaut travailler beaucoup pour gagner peu...

A la campagne, c'est la vie libre. Le temps vous appartient; vous pouvez en disposer comme bon vous semble. Que de jolies choses une jeune fille intelligente et adroite peut confectionner pour se procurer quelque fantaisie! . . . Au lieu de taper sur une machine à écrire dix heures par jour, vous travaillez librement chez vous dans l'atmosphère douce et bienfaisante du foyer.

Vous voyez en rose la vie des jeunes filles des villes et celles-ci, croyez-moi, souvent envient la vôtre. Vous avez de vastes demeures qui vous parlent du passé; de grands vergers, des parterres chargés de fleurs. . . nous avons, nous une pièce souvent étroite et à un prix très élevé, avec un modeste balcon qu'il nous fait payer, et combien! . . .

Restez à la campagne, nous serons toujours heureuses de vous visiter, d'oublier chez vous le chaos bruyant des grandes villes.

Qu'elle est triste cette réponse de vos mères à qui nous demandons: "Mais, vous aviez une fillette, il y a quelques années, quand nous sommes venues vous visiter. Qu'est-elle donc devenue?" Et les larmes aux yeux, la mère de répondre: "La ville me l'a prise comme bien d'autres, allez. . . Une position lui a été offerte, elle est partie. . ."

Qui verrons-nous lorsque nous irons chez vous, si toutes, vous désertez la campagne. Nous, jeunes filles de la ville, nous vous aimons telles que vous êtes, et où vous êtes. . .

Soyez vous-mêmes, nous serons heureuses de vous retrouver pendant nos vacances et lorsque nous reviendrons à la ville, nous pourrons nous vanter que nous avons là-bas, à la campagne, une bonne amie avec laquelle nous correspondrons tout l'hiver et qui nous fera désirer les beaux jours de l'été alors que, comme des oiseaux captifs durant de longs mois, nous nous envolerons sous un meilleur ciel. . .

YANE.

—oOo—

Elévateurs à grain dans l'Argentine

L'Argentine se propose depuis bien des années de construire des élévateurs à grain, dit le Commissaire canadien du commerce, et a fait faire à ce sujet des enquêtes officielles et particulières dans les pays étrangers et notamment au Canada et aux Etats-Unis. Cette construction est toujours à l'état de projet cependant. L'insuffisance de capital est sans doute la cause principale du manque d'élévateurs; le travail organisé est hostile; quelques élévateurs ont été construits par des maisons particulières et notamment, par des commerçants de grain et des compagnies de chemin de fer, mais les élévateurs de campagne ont été laissés en suspens à l'exception d'un petit nombre qui ont été construits sur une base coopérative. Le grain qui attend d'être expédié est conservé dans des sacs qui peuvent être entassés en plein air et recouverts de toile cirée ou mis dans des hangars. L'entreposage pratiqué de cette façon ne coûte pas cher. L'élévateur ne peut réussir que si les frais d'entreposage et de manutention que doit payer le cultivateur, sont très modiques. De façon générale, le cultivateur produit son grain et le vend au magasin local, qui lui a peut-être avancé de l'argent. Ce magasin le vend à son tour au commerce du grain qui le classe et le mélange avant de l'exporter, et qui le fait sécher et le nettoie si c'est nécessaire. Un projet de loi adopté à la dernière session du Congrès en septembre, et autorisant la construction d'un système général d'élévateurs terminus et de campagne comme service public, attend d'être promulgué.

Publié par le Service des renseignements, bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

—oOo—

Il faut croire aux esprits qui se montrent et aux coeurs qui se cachent.

La femme et la ferme

La désertion de la terre est surtout l'Oeuvre de l'élément féminin.—"Il faut commencer la ruralisation par la femme"

Nous demandions à un "retour-à-la terre" revenu en ville pourquoi il n'avait pas persévéré sur son lot. Il nous répondit: "J'aurais été heureux d'être enfin mon propre maître, d'échapper pour toujours aux secours directs, de ne plus payer de loyer, chauffage et eau, mais. . . ma femme braillait tout le temps!"

Il est très important de sélectionner sévèrement les chômeurs qu'on renvoie à la terre. Ce serait folie de vouloir faire élever des colons avec des ouvriers qui n'ont pas été élevés sur une ferme et qui ont pris dans les villes des habitudes absolument incompatibles avec la profession agricole.

Seules ont chance de réussir les familles qui ont quitté la terre depuis quelques années seulement, surtout si elles ont de jeunes enfants et si elles ont souffert de la misère et de l'insalubrité de leurs conditions de vie.

Mais c'est toujours la femme qui dit le dernier mot et qui emporte le morceau. Un cultivateur ou un colon aura beau posséder toutes les qualités physiques, intellectuelles, morales et professionnelles qui assurent le succès en agriculture, il ne tiendra pas sur sa terre si sa compagne ne partage pas ses idéals et ses travaux.

La femme qui a goûté à la ville pourra difficilement se réadapter sur la ferme. La maison rurale, et surtout le camp du colon, n'offrent pas les commodités des plus modestes loyers urbains: pas de gaz, pas d'épicier du coin, généralement pas d'électricité et d'eau courante. La Rivière Solitaire et les autres régions de colonisation n'ont pas encore le cinéma et toutes les distractions faciles offertes par la ville.

Une vraie fermière doit travailler au jardin, s'occuper de la basse-cour, traire les vaches, s'intéresser aux travaux de la ferme, confectionner des vêtements et de la lingerie que la femme de ville achète faits.

Toutes ces besognes paraissent rebutantes aux femmes qui n'aiment pas la terre, qui ne sont pas préparées à leur rôle par une forte éducation rurale. . . La femme qui récrimine continuellement contre la vie rurale vient généralement à bout d'entraîner son mari vers la ville.

* * *

Aussi, la désertion du sol est-elle, la plupart du temps, l'oeuvre de la femme. C'est ce que déclarait récemment l'hon. Adélard Godbout, dans une conférence à l'Université d'Ottawa: "La ferme vaut ce que vaut la femme. La désertion des campagnes est née moins du découragement des hommes que du dégoût des femmes pour la terre. Jamais fils d'une femme qui n'aime pas la terre ne sera cultivateur".

L'analyse du recensement de 1931, prouve éloquemment que la femme subit plus facilement que l'homme l'attirance de la ville.

La population totale de notre province se chiffrait à 2,873,255 âmes: 1,447,124 hommes et 1,427,131 femmes. Notre population rurale (36.9%) comptait 1,060,649 âmes: 555,490 hommes et 505,159 femmes. Notre population urbaine (63.1%) était de 1,813,606 âmes: 891,634 hommes et 921,972 femmes.

C'est dire qu'il y avait 30,339 femmes de plus que d'hommes dans les villes, tandis qu'il y avait 50,331 femmes de moins que d'hommes dans les campagnes.

Les statistiques officielles ne peuvent dire combien de ruraux furent amenés dans les villes par leurs épouses, leurs filles ou leurs fiancées. Trop de jeunes filles rurales, surtout parmi celles qui sont instruites, n'ont qu'un rêve: aller se chercher en ville une place de dactylo, d'ouvrière ou de domestique. Combien de jeunes femmes harcèlent leur mari aussi longtemps qu'il n'est pas décidé à quitter la ferme.

S. Exc. Mgr Courchesne a jeté le cri d'alarme à la Semaine Sociale de Rimouski: "C'est par la femme, a-t-il déclaré, qu'il faut recommencer la ruralisation de notre province. Le problème de la terre ne peut se régler sans tenir compte de l'élément féminin".

* * *

Décidément, quelque chose ne va pas dans notre éducation féminine de la campagne. On dirait que tout notre enseignement, depuis l'école du rang jusqu'à nos plus hautes institutions, travaille à déruraliser notre jeunesse féminine.

On a amélioré le programme de l'école rurale, mais nos institutrices ont-elles reçu la formation nécessaire pour développer l'estime et l'amour de la terre dans l'intelligence et le coeur de leurs élèves? Comme les collèges commerciaux semés à profusion dans nos campagnes, nos couvents sont imprégnés d'une atmosphère urbaine. Sans compter que beaucoup de ruraux croient qu'il est plus chic d'envoyer former leurs filles dans de grands couvents de ville.

On a fabriqué en série des demoiselles qui savent de la dactylographie, de la sténographie, de la musique, de la peinture, parfois du grec, du latin et de la philosophie livresque. Toutes ces sciences de bureau ou de salon leur font mépriser le labeur souvent ingrat de la femme rurale.

La fille "d'habitant" ne doit plus se sentir inférieure dans nos couvents. On doit enseigner aux élèves que l'agriculture est une profession aussi noble et plus nécessaire que toute autre. On doit leur faire ressortir les avantages réels que procure la vie à la campagne, les attacher à la terre par le coeur et l'intelligence.

L'enseignement professionnel est aussi nécessaire à la future cultivatrice, qu'aux fils d'agriculteur.

Les futures fermières, autant que la fille de ville, ont besoin de recevoir un enseignement ménager: cuisine, blanchissage, repassage, coupe, couture, etc. N'est-ce pas inconcevable que les jeunes filles puissent passer plusieurs années dans des couvents sans entendre parler de science ménagère?

Dans les autres carrières, il existe une cloison entre la vie professionnelle et le foyer. Sur la ferme, la femme est associée au travail de son mari. Tous les cultivateurs prospères attribuent une grande partie de leur succès au travail, à l'intelligence et au coeur de leur épouse. Nos couvents ruraux doivent préparer les futures fermières à ce rôle en leur donnant des notions de comptabilité agricole, d'élevage, de laiterie, d'aviculture, d'apiculture, d'horticulture, etc.

. . . Mais il ne faut pas dépasser les limites d'un article.

Albert Rioux,
—La Terre de Chez Nous.

Les premiers cultivateurs du Canada

Longtemps avant l'arrivée de l'homme blanc, les tribus agricoles organisées en groupements plus ou moins fixes, occupaient les terres basses fertiles de l'Ontario entre les Grands Lacs et leur continuation le long de la vallée du Saint-Laurent, au sud des collines des Laurentides. Les tribus des Iroquois qui avaient appris dans le sud à cultiver le maïs, les fèves, les citrouilles et les tournesols, introduisirent ces cultures dans le sud-est de l'Ontario et la vallée du Saint-Laurent, d'où elles se propagèrent dans le Nouveau Brunswick.

Mais les méthodes indiennes de culture, dit Diamond Jenness dans son livre "Indians in Canada" étaient primitives au plus haut point. C'est à peine si leurs haches de pierre pouvaient s'enfoncer dans les érables ou les bouleaux qui n'étaient pas d'abord calcinés par le feu, de sorte qu'ils comptaient principalement sur le feu pour le défrichage de leur terre. De longs bâtons ou des houes munis de morceaux de coquilles prenaient la place de la charrue; les épis mûrs de maïs étaient cueillis à la main et transportés par les femmes dans des paniers jusqu'à la cabane où on les épluchait. Aucune de ces tribus n'avait entendu parler de l'assolement des récoltes ou ne possédait les moyens de les assoler, et très peu d'entre les Indiens faisaient la moindre tentative pour fertiliser le sol. Lorsque leurs parcelles s'épuisaient au bout de dix ou douze ans tout le groupement les abandonnait pour se transporter sur un terrain neuf, non défriché. L'épuisement du combustible dans un voisinage immédiat était également une cause de l'abandon d'un site qui aurait été favorable sous d'autres rapports.

Ancienne légende agricole

En parlant des légendes agricoles populaires de son temps,, Pline, l'écrivain romain, disait: "On recommande, pour protéger le millet, de porter la nuit, autour du champ, avant de commencer à sarcler, une grenouille et de l'enfouir dans un vase de terre au milieu même du champ. Si l'on prend cette précaution, pas plus les moineaux que les vers n'attaqueront la récolte. Il faut cependant déterrer la grenouille avant de couper le millet, car si on négligeait de le faire, la graine de millet serait amère. On prétend également que toutes les graines qui ont été touchées par les épaules d'une taupe sont également très productives"

Dindons canadiens

Grosses expéditions de dindons canadiens sur les marchés du Royaume-Uni

Les dindons de 1933 sont en marche. A plus de trois cents points éparpillés sur les Prairies, des dindons bien développés et bien engraissés sont rassemblés, inspectés, marqués et chargés dans des wagons réfrigérants. La plupart de ces dindons seront offerts au commerce des fêtes de Noël, sur le marché anglais, où ils trouveront des acheteurs prêts à payer un bon prix si l'on en juge par la demande de l'année dernière qui a absorbé plus de 80,000 de ces volailles.

Tous ces travaux—le pesage, le classement, l'inspection et le marquage officiel—se font en pleine vue des producteurs, des acheteurs et de l'inspecteur du gouvernement. Le rassemblement et l'expédition sont faits par les cultivateurs eux-mêmes, principalement par l'entremise du Pool des volailles dont les emballeurs ont élaboré, après bien des années d'expérience, un système presque parfait de manutention aux points de rassemblement.

Les dindons que les producteurs amènent à ces endroits sont de toutes les tailles et de tous les poids. On les sépare d'abord en catégories suivant leur état de chair, puis par poids dans des limites très étroites, et enfin, on sépare les mâles des femelles. L'emballage est fait par des emballeurs experts, dans des caisses qui contiennent de 10 à 12 oiseaux suivant leurs poids.

De même que l'année dernière, les oiseaux seront expédiés à l'état refroidi, que l'on peut obtenir par l'emploi de températures contrôlées de 30 à 35 degrés F., pendant toute la durée du transport. Dès que les oiseaux sont triés et inspectés aux points de rassemblement, on les transporte dans des wagons réfrigérés qui vont d'un endroit à l'autre ramassant les expéditions jusqu'à chargement complet. Les expéditions sont réglées de façon à ce que les oiseaux puissent arriver aux navires à la date nécessaire pour pouvoir être débarqués à Londres, Angleterre, huit ou dix jours avant Noël.

On n'exporte que des dindons de la première qualité—catégories A et B—la vieille difficulté du resuage, c'est-à-dire la concentration de l'humidité qui se produit sur les oiseaux lorsque ceux-ci sortent de la chambre froide, a été surmontée. Les experts canadiens ont trouvé un moyen de prévenir cet inconvénient: on fait passer les oiseaux par une chambre de conditionnement et ils sont alors en parfait état. Ce procédé sera employé pour l'expédition actuelle. Au sortir de la chambre froide les oiseaux passent par cette chambre où en quelques minutes leur température s'élève au même point que celle de la stalle du marché.

On prévoit également beaucoup d'activité dans le commerce des poulets cette saison.

Laiteries coopératives canadiennes

La plus ancienne laiterie coopérative inscrite sur les registres de la Division fédérale de l'économie et qui fonctionne encore activement est la Stanley Bridge Dairying Company, Ile du Prince Edouard, établie en l'année 1885. Depuis quarante-huit ans, dit l'Economiste Agricole, cette compagnie fabrique du fromage et du beurre et conduit ses affaires sur un système coopératif. Dans la même province, cinq ans plus tard, la fromagerie de Hamilton, qui est affiliée à la Kensington Dairying Association, a ouvert ses portes et vers 1900 il y avait onze fabriques coopératives qui desservaient leurs patrons cultivateurs. Coïncidant avec ce développement, ou peu après, des coopératives laitières ont été établies dans d'autres provinces et elles rendent aujourd'hui de grands services à leurs patrons cultivateurs dans tout le Canada. Il y avait l'année dernière au Canada 113 organisations coopératives, dont la plus grande est la beurrerie coopérative de la Saskatchewan, qui compte 39,000 membres. Les beurreries coopératives du Manitoba et le pool du lait de l'Alberta sont de grandes organisations dans ce domaine; chacune compte plus de 6,000 membres.

—oOo—

Registres des produits de l'érable

Toute fabrique ou conserverie de sirop ou sucre d'érable doit avoir un registre spécial dans lequel est inscrite la quantité en gallons ou livres de sirop d'érable et en livres de sucre d'érable, de tous les produits d'érable achetés ou vendus, la date de l'achat et de la vente est inscrite ainsi que le nom et le lieu de résidence de la personne ou des personnes de qui le sirop ou le sucre a été acheté ou à qui il a été vendu. On note également le nom du chemin de fer ou de la compagnie de navigation ou de toute autre agence de transport par lequel les produits de l'érable sont transportés. Outre ces renseignements, on tient un livre de tous les achats ou de toutes les fournitures qui peuvent être employés dans la fabrication des produits qui ressemblent aux produits de l'érable, indiquant la date de l'achat, la quantité et l'espèce de produit et l'origine. Ces registres ne doivent servir qu'aux entrées qui précèdent.

—oOo—

Dommages causés par les insectes en Saskatchewan

D'après les évaluations préparées par la Division fédérale de l'entomologie, en collaboration avec le Service de la statistique du Ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, les sauterelles, les vers gris, les vers fil de fer et la mouche de la tige du blé ont causé en 1932 aux cultivateurs dans la seule province de la Saskatchewan une perte de $10,164,000.

Porcs classés au Canada

Le nombre de porcs classés au Canada pendant les 46 premières semaines de cette année (jusqu'au 16 novembre) a été de 2,726,037 contre 2,693,047 pour la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de 32,990.

—oOo—

Le Canada comme fournisseur d'oeufs

Les statistiques publiées dans le Bulletin hebdomadaire des produits laitiers, publié par le comité économique impérial, indiquent que le Canada prend place parmi les grands ravitailleurs du marché anglais en ce qui concerne les oeufs.

—oOo—

Frais de production des pommes

M. A. Gosselin, de la Division de l'économie, Ministère fédéral de l'Agriculture, et M. R. Lécuyer, de la Division de l'économie rurale, Ministère de l'Agriculture, Québec, viennent de terminer une enquête sur les frais de production des pommes dans la province de Québec. Il se sont procuré également des renseignements sur les frais de développement d'un verger jusqu'à l'âge du rapport. On se propose de continuer ces études plusieurs années de suite afin d'obtenir une moyenne.

—oOo—

Le premier fromage canadien

Les premiers colons français qui se sont établis au Canada ont apporté avec eux l'art de la fabrication du fromage. Certaines familles de l'Ile d'Orléans font encore un fromage unique dont le procédé de fabrication a été transmis d'une génération à l'autre depuis près de trois cents ans. Les Loyalistes de l'Empire-Uni ont apporté avec eux des Etats-Unis dans les différentes parties de l'Ontario où ils se sont établis il y a plus d'un siècle la façon de faire le fromage Cheddar. Avant l'année 1864 où la première fromagerie a été établie tout le fromage fait au Canada l'était sur les fermes.

—oOo—

Les entomologistes du temps de la reine Elisabeth

Les entomologistes du temps de Sir Walter Raleigh recommandaient une infusion de feuilles de sureau pour détruire les insectes sur les plantes délicates plus efficace pour cela, disaient-ils, que le jus de tabac. Il suffit, disaient-ils, de brosser les navets, les choux, les arbres fruitiers, etc., avec une branche de sureau pour en éloigner les insectes.

Publié par le Service des renseignements, bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Essais d'alimentation pour les poules pondeuses

Il s'est fait au Collège d'Agriculture de Harper Adams, Angleterre, des essais en vue de déterminer la ration la plus économique pour la production des oeufs. On a constaté qu'il n'y a aucun avantage matériel à se servir pendant l'année de poulette, de farine de poisson au lieu de poudre de viande et d'os, de poudre de lait de beurre au lieu de poudre de lait écrémé ou de farine d'arachides au lieu de farine de soja. Cette année-là, c'est une combinaisons de farine de viande et d'os, de poudre de lait écrémé et de farine de soja qui a le mieux stimulé la ponte et qui a laissé le plus gros bénéfice sur le prix de la nourriture. Les résultats obtenus dans la deuxième année étaient essentiellement les mêmes que dans l'année de poulette. L'aptitude des oeufs à l'éclosion n'a pas été sensiblement affectée par les différentes rations. Pour les oiseaux de plus de deux ans, on a trouvé qu'une ration mélangée de protéine au point de vue de la production, des rapports économiques, de la fertilité et de l'éclosion. Les oiseaux étaient des Leghorns blanches à crête simple.

Le lait pour les fabricants

La loi de l'industrie laitière prescrit qu'il est interdit de vendre, de fournir ou d'envoyer, pour la fabrication, à toute fromagerie, beurrerie ou fabrique de lait condensé ou de lait en poudre ou de caséine, ou à une station d'expédition de lait ou de crème, ou à un établissement d'embouteillage de lait ou à tout autre endroit où l'on recueille du lait ou de la crème pour la vente ou l'expédition, ou enfin à tout fabricant de beurre, de fromage, de lait condensé ou de lait en poudre ou de caséine, (a) du lait dilué avec de l'eau ou adultéré d'une façon quelconque, ou du lait dont on a enlevé une partie de la crème, ou du lait généralement désigné "lait écrémé", ou du lait auquel on a ajouté de la crème ou une matière grasse étrangère ou une matière colorante quelconque, une substance préservatrice ou autre substance chimique quelconque; (b) du lait dont une partie de cette partie du lait que l'on appelle les "égouts" a été retenue; (c) du lait tiré d'une vache que l'on savait avoir été malade au moment où ce lait a été tiré.

—oOo—

Le monde est plein de bonnes intentions mais toutes les bonnes intentions réunies ne valent pas une volonté. "Je voudrais" ne mène à rien; "je veux" seul est efficace.

Concours de ponte

Le quinzième concours de ponte canadien et le quatorzième concours de ponte de l'Ontario, tous deux conduits à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont été commencés le 1er novembre et se continueront pendant cinquante-et-une semaines.

—oOo—

Les pâturages de l'Est

Les expériences sur l'amélioration des pâturages, dit le Service fédéral de la grande culture, ont démontré que la cause principale des mauvais pâturages dans l'Est du Canada est la pauvreté du sol. Cet appauvrissement est le résultat de longues années de culture sans application de principes fertilisants.

Les cultivateurs et les marins

Ils peuvent être plus aisément atteints de cancers de la peau

NEW YORK.—Le docteur James Ewing, directeur du "Memorial Hospital", affirme que le travail qu'il a communiqué au congrès anti-cancéreux de Madrid a été dénaturé dans les dépêches câblées aux journaux d'Amérique. Je n'ai pas dit que l'idée de découvrir un remède au cancer est absurde, mais que l'idée de découvrir un remède unique à toutes les formes de cancers est absurde. Je n'ai pas parlé de nudisme. J'ai dit qu'une exposition excessive de la peau au vent et au soleil peut aboutir au cancer. Tous les médecins savent que les cultivateurs et les marins peuvent être plus aisément atteints de cancers de la peau que les autres hommes. Quant à dire que les séjours aux plages causent souvent des cancers de la peau, cela est du domaine de l'hystérie. Enfin, les cancers internes sont d'un diagnostic difficile, mais ils ne sont pas tous incurables.

Le docteur Ewing a exprimé l'opinion que c'est "la tendance à l'information sensationnelle" qui a fait dénaturer ses paroles.

Il a répété que parmi les pratiques hygiéniques à adopter pour prévenir le cancer il y a celle de la modération dans le boire, le manger et le fumer et celle de bains savonneux fréquents.

—oOo—

MONTREAL.—Le nombre des votants aux prochaines élections municipales, s'élève à 219,097, une augmentation de 6,584 par rapport à l'an dernier.

Le charme qui touche le plus les âmes est le charme du mystère. Il n'y a pas de beauté sans voiles et ce que nous préférons c'est encore l'inconnu.

Notre régime parlementaire

Nous payons fort cher pour un régime qui est loin d'être idéal

Une des principales raisons que l'on a invoquées pour obtenir l'établissement du régime démocratique c'est que le contribuable doit avoir le droit de contrôler l'emploi des deniers qu'il verse dans la caisse de l'Etat; l'on espérait arriver ainsi à diminuer le coût de l'administration que l'on trouvait trop élevé, sous le régime démocratique.

Or l'expérience de la démocratie et du parlementarisme n'ont pas justifié l'espoir que l'on avait mis dans le régime de gouvernement responsable au peuple. Le contrôle exercé par le contribuable sur l'emploi des deniers est illusoire. Ce que le contribuable sait fort bien c'est que c'est lui qui fournit l'argent nécessaire à l'administration; toutefois il n'est personne qui puisse contrôler d'une façon précise la somme qu'il est obligé de verser personnellement, attendu qu'une grande partie des revenus de nos gouvernements provient de taxes indirectes imposées sur les objets de consommation et que les citoyens paient sans le savoir. Ce que les contribuables savent aussi parfaitement bien, c'est que tout leur argent est dépensé et un peu plus, puisque les dettes publiques augmentent sans cesse à une allure vertigineuse. Mais il est évident que le contribuable ne contrôle pas la façon dont cet argent est dépensé; il ne peut se rendre compte du coulage qui se fait dans l'administration; encore moins peut-il l'empêcher.

Quant au coût de l'administration, nous n'y avons pas gagné. Depuis deux siècles les budgets n'ont cessé de se gonfler et aujourd'hui, nous sommes parvenus à des chiffres qui auraient stupéfié nos ancêtres.

Comment expliquer cette augmentation constante dans le coût de l'administration de nos gouvernements?

C'est un gouvernement qui dépend de l'élection, naturellement et par la force des choses, doit coûter cher.

D'abord les élections elles-mêmes, telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui dans tous les pays démocratiques, sont de plus en plus dispendieuses. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point.

En second lieu, les partis politiques, pour gagner la faveur des électeurs, sont forcés de flatter le peuple par toutes sortes de promesses privées ou publiques. C'est une véritable surenchère entre les candidats des différents partis. Il y a d'abord les promesses d'emplois de toutes sortes qui forcent le gouvernement à créer de nouvelles fonctions et à doubler ou à tripler le personnel. Tout le monde aspire à devenir employé de l'Etat. C'est ce qui explique que depuis un siècle le nombre des fonctionnaires publics a plus que doublé dans tous les pays démocratiques. Lorsque Mussolini prit le pouvoir en Italie, une des premières mesures qu'il mit à exécution fut de congédier 51 pour cent des fonctionnaires. Les choses n'en sont allées que mieux. L'administration italienne qui avait la réputation mondiale d'être désordonnée et toujours en retard est devenue un modèle de ponctualité, d'ordre et d'efficacité. Grâce à l'efficacité du gouvernement dictatorial de Mussolini, les fonctionnaires congédiés ont retrouvé dans la vie civile des emplois lucratifs où ils contribuent à augmenter la production et la richesse de l'Etat au lieu de vivre à ses dépens.

Il y a aussi les promesses de constructions de routes, d'édifices publics, de chemins de fer, de quais, etc. Ceux qui ont parcouru par exemple la province de Québec ont pu admirer tout le long du fleuve une série de quais qui ont coûté au pays des centaines de mille et parfois des millions de dollars et qui ne servent guère qu'aux loisirs des pêcheurs à la ligne.

Il y a enfin les promesses d'octrois de toutes sortes, faites aux individus et aux collectivités.

Ajoutons encore la tendance de plus en plus marquée des gouvernements démocratiques à se substituer à l'initiative privée en bien des domaines; dans nombre de pays, l'Etat a pris à sa seule charge l'instruction ainsi que les organisations de charité et de santé. Comme tout ce qu'entreprend l'Etat coûte fort cher, le budget de ces Etats en a été du coup presque doublé. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les journaux et les revues des Etats-Unis par exemple, pour constater que l'instruction publique impose aux contribuables américains un poids qu'ils trouvent aujourd'hui impossible à supporter. On a construit partout et jusque dans les moindres campagnes des écoles qui sont de véritables palais; on a monté les salaires à des niveaux trop élevés. Bref, c'est un cri général, aux Etats-Unis, des pays démocratiques par excellence, que le gouvernement coûte fort cher, que l'instruction coûte trop cher, que les oeuvres d'assistance coûtent trop cher.

Par ailleurs, il est bien difficile pour un gouvernement démocratique de faire machine arrière et de diminuer les dépenses publiques d'une façon substantielle, congédier des fonctionnaires, supprimer des octrois, surseoir à des travaux qui répandent de l'argent dans une circonscription électorale, etc. C'est risquer de faire des mécontents et de tourner contre le parti des votes dont on a besoin pour s'assurer le pouvoir.

Et voilà, mesdames et messieurs, une des grandes faiblesses du régime parlementaire: le parti au pouvoir est toujours obligé de gouverner en vue de l'élection; il doit par conséquent mettre de côté toute mesure qui soit le moindrement impopulaire, même si cette mesure est nécessaire au bien commun de la société.

C'est le rebours de ce que nous enseigne la philosophie, sur le rôle de l'autorité sociale. Pour être efficace, l'autorité doit toujours avoir les yeux fixés sur la fin de la société, qui est le bien commun; elle doit ensuite choisir les moyens les plus aptes à obtenir cette fin et mettre ces moyens à exécution avec vigueur et sans tergiverser.

Or, c'est le contraire qui a lieu dans le régime parlementaire; les chefs du parti au pouvoir, parce qu'ils doivent gouverner en vue de se faire élire, au lieu de regarder en avant, sont obligés de regarder constamment en arrière pour voir ce que pensent les électeurs, ce que va dire l'opposition. Ils sont forcés de choisir non les mesures qui sont les plus utiles au bien commun, mais celles qui sont populaires aux yeux des électeurs, afin de se maintenir au pouvoir.

Mesdames et messieurs, si un chauffeur d'automobile, au lieu d'avoir toujours les yeux droits en avant fixés sur la route, tournait sans cesse la tête en arrière pour voir ce qui s'y passe, il ne tarderait pas sans doute à aller mesurer les fossés.

C'est ce qu'un nombre croissant d'économistes reprochent aujourd'hui aux gouvernants dans le régime démocratique. Il n'est pas étonnant que le char de l'Etat soit souvent embourbé. Un gouvernement qui a le courage de proposer une mesure qui est nécessaire au bien public, mais qui est en même temps impopulaire, est presque fatalement voué à la défaite.

Prenons le cas de la France. Si on en croit les financiers français, le franc est en grand danger depuis quelques mois: Pour rétablir la confiance et consolider les finances de l'Etat, il faudrait balancer le budget. Pour cela, il serait nécessaire de diminuer les dépenses ou d'augmenter les impôts. Ni l'une ni l'autre de ces mesures n'est populaire. Cependant trois ou quatre ministères, pour éviter une catastrophe financière, ont essayé d'opérer ce redressement nécessaire; ils ont tous été renversés et l'on prédit que les jours du ministère Sarraut sont comptés parce qu'il veut à son tour mettre à exécution une mesure aussi élémentaire que celle d'équilibrer les recettes et les dépenses de l'Etat.

Il est d'autres critiques du régime parlementaire qui nous semblent plus graves encore. Avec le régime d'élection tel qu'il se pratique dans la plupart des pays démocratiques, le gouvernement des partis est devenu le serviteur docile des puissances d'argent. Comme les élections coûtent fort cher, il faut une caisse électorale bien fournie et ce sont les magnats de la finance qui sont appelés à alimenter les caisses des divers partis, avec promesse en retours de privilèges, de concession, de contrats qui lient à l'avance le parti qui prendra le pouvoir.

C'est ce qui explique l'impuissance de la plupart des gouvernements démocratiques à réprimer les abus reconnus du capitalisme, abus qui, au dire de tous ceux qui voient clair, exposent les sociétés civilisées aux dangers de révolution.

Cette critique, mesdames et messieurs, n'est pas formulée seulement par les ennemis de l'ordre social actuel; Dans l'Encyclique "Quadragesimo Anno" Pie XI parle en termes sévères de la concentration du pouvoir et des ressources entre les mains de quelques-uns. "Qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le disputent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique, dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien, que dans leur consentement, nul ne peut plus respirer".

Mais ces magnats de l'argent ne se contentent pas de contrôler la vie économique; ils cherchent encore à dominer de toute façon le pouvoir politique, dont ils exploiteront les ressources et la puissance dans le domaine économique.

"L'appétit du gain, poursuit le souverain Pontife, a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion, entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: lui qui devrait gouverner de haut comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt."

Or c'est surtout au moyen des Caisses électorales et par l'achat de députés influents des différents partis que les puissances d'argent ont acquis dans tous les pays démocratiques ce contrôle du pouvoir politique que stigmatise le souverain Pontife.

Décidément, mesdames et messieurs, nous payons fort cher pour un régime qui est loin d'être l'idéal. Nous en sommes arrivés aujourd'hui à la contribution annuelle de plus du tiers du revenu total de tous les citoyens. L'on peut dire qu'en pays démocratique les contribuables sont surgouvernés; mais qu'en même temps ils ne sont pas efficacement gouvernés. En d'autres termes, ils paient très cher pour être mal gouvernés.

Le régime parlementaire porte flanc à d'autres critiques encore; il serait en opposition absolue avec l'idée même de société et de par sa nature propre, il tendrait à affaiblir et à paralyser le fonctionnement de l'Etat. C'est du moins ce que prétend l'école fasciste.

L. LEBEL, S.J.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Enseignement de la 'langue secondaire'

M. le rédacteur,

Nous disions la semaine dernière que dans notre province, d'après les ordonnances scolaires en ce qui concerne l'enseignement du français dans les écoles élémentaires, la langue anglaise doit se substituer lentement, mais progressivement à la langue française; celle-ci de langue maternelle ou première devenant au cours des études langue secondaire. . .

Pour information plus précieuse à ce sujet assez épineux, quoique pourtant très clair, traduisons simplement les statuts, qui règlent, ces cas. — Je suppose que tous les maîtres et maîtresses bilingues de la province ainsi que tous les commissaires d'école bilingues ont les instructions spéciales du département intitulées:

"Instructions concerning the teaching of French in the Elementary Schools of the province of Alberta".

1. Dans toutes les écoles où "French shall be for the French speaking children one of the authorized subjects of study and may be used as a medium of instruction for other subjects during the first school year. Donc le cours pour la première année peut se donner en français comme moyen d'instruction pour les autres sujets. On procède par conséquent du connu à l'inconnu. Et on ajoute: Oral English must however, from the beginning, be included in the curriculum as a subject of study. L'anglais parlé doit faire partie du curriculum d'études.

2. Pendant la deuxième année, après que l'enfant a appris à lire dans sa langue maternelle, l'enseignement formel de l'anglais par la lecture en anglais devra commencer.

3. A partir du grade III en montant, une période de temps n'excédant pas une heure par jour peut être allouée à l'enseignement du français. Par terme "Français", on entend lecture, étude de la langue, grammaire, analyse, dictée et composition.

Dans tous les grades au delà du grade II, le programme, pour toutes les matières, autres que le français, sera celui autorisé régulièrement par le département d'éducation.

N.B. Cependant les maîtres et maîtresses peuvent donner les explications en français (dans la langue maternelle) lorsqu'il en est besoin.

Suivent les détails du programme de français jusqu'au 8ème grade inclusivement; et à la page 12, les indications des livres autorisés; 1. pour les élèves; 2. pour les maîtres.

J'espère bien que cette petite revue de nos droits au français dans nos écoles bilingues de la province d'Alberta ne seront pas une **trouvaille** pour nos commissaires et maîtres d'école, bilingues du moins.

Et pour terminer par l'expression proverbiale de S. Exc. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface: Si l'on veut du français, que l'on en mette". Surtout ici, dans les endroits où les nôtres ont su se grouper et forment l'immense majorité, la totalité quelquefois dans les arrondissements scolaires.

Nous remettons à l'an prochain les considérations d'ordre pratique, vécues dans certains de nos districts scolaires exclusivement de langue française; nous attendons que les élections de janvier aient eu lieu pour mettre devant les yeux de nos compatriotes quelques-unes de nos **déficiences**, de nos **reculades**, de nos **apostasies** au point de vue langue, enseignement du français, du catéchisme et partant à l'apostasie religieuse qui en sera l'aboutissant nécessaire, légal.

Ancien instituteur.

L'almanach de la langue française

1934

Editions Albert Lévesque

M. Lévesque vient de publier encore cette année, son Almanach de la Langue française dont la popularité va toujours s'accroissant.

L'édition de 1934 est entièrement différente des éditions précédentes. L'ennui, dit-on, naquit un jour de l'uniformité. L'Almanach n'a pas à craindre la même aventure, puisque son auteur, malgré les multiples occupations qui le talonnent, sait lui infuser une jeunesse toujours renouvelée.

L'Almanach de cette année s'adresse tout spécialement à la jeunesse étudiante. Poursuivant généreusement son oeuvre, elle veut, promotrice d'un nationalisme sain, devenir en quelque sorte "le vade mecum" de la jeune génération encore fidèle et sensible aux appels d'une conscience nationale". (l'éditeur).

C'est dans cet esprit que M. Lévesque a cédé, dans la présente édition, la plume aux meilleurs écrivains canadiens d'hier et d'aujourd'hui, en reproduisant leurs plus belles pages. C'est ainsi que les lecteurs de cet Almanach auront le privilège de lire Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal; l'hon. Athanase David; Alfred DesRochers, le poète d'"A l'ombre de l'Orford"; Harry Bernard, Louis Francoeur, Edouard Montpetit, Adolphe Nantel (prix David 1933), etc. Nos lettres, on le voit, sont bien représentées. Et les auteurs cités font foi de la valeur des pages reproduites.

Ceux qui savent l'extrême importance que M. Lévesque attache à l'éducation de notre jeunesse comprendront qu'il lui ait consacrée une section de son Almanach. L'article de Mlle Joséphine Boivin, directrice du "Kindergarten Enrg.", à Québec, est à lire par tous les parents. Après ces pages consacrées à nos tout-petits, M. Lévesque parle de "l'Education nationale par le livre" et de "l'action politique et nationale destinée à la jeunesse instruite qui a atteint trente ans et plus.

La partie humoristique de l'Almanach est confiée à M. Robert Lapalme, le jeune caricaturiste bien connu. Ses "défigurés" sont tout simplement épatants!

A tout ceci s'ajoute naturellement la partie documentaire: Calendrier, Bottin national et Bottin des affaires.

L'Almanach de la Langue française, en plus d'une valeur intellectuelle et morale élevée, est donc également d'une réelle valeur pratique.

L'Almanach de la Langue française est en vente, au prix de $0.25 l'exemplaire, aux Editions Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les libraries bien assorties.

On pourra se procurer cet almanach chez M. J. W. Pigeon, libraire, avenue Jasper.

L'almanach Rolland

1934

L'Almanach Rolland vient de paraître. C'est le plus vieil almanach français publié au Canada. C'est le 68ème de la collection complète. Il s'intitule Almanach Agricole, Commercial et des Familles. Il contient des renseignements utiles sur le Canada ecclésiastique, politique, judiciaire, commercial et agricole.

L'on remarquera cette année bien des statistiques nouvelles sur les pays étrangers.

Trois articles sur Jacques Cartier, le découvreur du Canada. Un autre de Casimir Hébert sur la préhistoire de Trois-Rivières. (1535-1634).

Plusieurs nouvelles par les collaborateurs ordinaires de l'Almanach: Rodolphe Girard, François Lalonde, Albéric Bourgeois, Louis Coupal.

L'Almanach contient les prophéties de Thomas Moult et celles de l'Ermite de la Chaussée Saint-Hubert, que les lecteurs de l'Almanach attendent avec intérêt. Ce dernier prophète semble frapper juste. Les tables couvrent quatre pages, c'est dire qu'il est impossible de tout indiquer ce que l'almanach contient d'intéressant.

Nous nous contentons de dire que l'Almanach de 1934 est le plus intéressant de la collection par la variété de sa rédaction. L'Almanach compte 256 pages et est illustré de dessins originaux.

En vente à la librairie J. W. Pigeon au prix de 25 sous, franco 30 sous.

A quoi tient la gloire?

SAN FRANCISCO.—Lucrezia Bori, la célèbre diva du Metropolitan, a eu une aventure amusante dans un magasin de musique de San Francisco.

Le commis lui montra un instrument destiné à enregistrer et à reproduire la voix humaine; intéressée, la cantatrice mit l'instrument à l'essai en chantant un aria de sa plus belle voix.

—Vous avez du talent, dit le commis. Vous devriez étudier le chant.

—Mais c'est madame Bori, s'exclama le compagnon de la diva.

—Enchanté de vous connaître, répliqua le jeune homme.

Et comme ses clients quittaient le magasin, le commis bien stylé de dire: "Au revoir, monsieur et madame Bori."

NOUVELLES D'EDMONTON

Le théâtre français

Nous touchons à la fin de notre première année et je tiens à apporter à tous nos amis mes remerciements pour la sympathie qu'ils ont témoignée. Si nous avons remporté quelques succès leur encouragement y a contribué pour une large part.

Grâce à M. Gédéon Pepin et son orchestre, nous avons connu la plus parfaite harmonie.

A l'administration si bienveillante qui a su organiser toutes choses avec ordre et diligence je dis aussi merci bien sincèrement, sans oublier la presse et nos dévoués curés de paroisses toujours empressés à annoncer nos séances.

A mes collaborateurs et acteurs amateurs, merci de tout coeur. Si la mémoire leur a fait quelquefois défaut j'espère cependant qu'ils conserveront un agréable souvenir des instants que nous avons passés ensemble. Je souhaite qu'ils continuent sans se décourager et je leur rappellerai ce que nous dit Boileau dans son admirable Art Poétique:

Le Théâtre, fertile en censeurs pointilleux,
Chez nous pour se produire est un champ périlleux.
Un acteur n'y fait pas de faciles conquêtes;
Il trouve à le siffler des bouches toujours prêtes;
Chacun le peut traiter de fat et d'ignorant;
C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

Que l'année qui va bientôt commencer, apporte à tous les joies qu'on recueille à faire toujours de son mieux. Pax hominibus bonae voluntatis.

Laurier Picard, directeur.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons remis au "Bas de Noël" le produit des entrées à la soirée du 17 décembre et. . . même un peu plus. P. J.

SAINT-JOACHIM

Noël. La grande fête de Noël a été célébrée avec toute la solennité voulue à Saint-Joachim. C'est le R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial, qui chanta la messe; il était assisté par le R. P. J. B. Boyer, O.M.I., comme diacre, et par le F. Lacroix, O.M.I., comme sous-diacre. A l'Evangile le R. P. curé, dans une courte allocution, invita les paroissiens à offrir au divin Sauveur leurs plus profonds hommages d'adoration et de reconnaissance. Il demanda aux fidèles de célébrer cette fête, non pas comme les mondains, mais comme les bergers et les Mages, avec foi et piété.

La chorale Saint-Joachim, sous la direction de M. G. Pepin sut rendre avec art la Messe solennelle de Leprévost.

On peut dire que toute la paroisse s'approcha de la sainte Table en cette nuit solennelle.

Gloria in Excelsis Deo.

IMMACULEE CONCEPTION

La fête de Noël fut célébrée avec beaucoup de solennité dans notre paroisse. La messe de minuit avait comme célébrant, le R. P. F.-X. Bellavance, S.J., recteur du Collège des Jésuites. La chorale sous la direction de Mme J. Nadeau avec Mme N. Turgeon exécuta avec beaucoup d'entrain la messe en honneur de St-Joseph. Nous eûmes la consolation de voir tous les paroissiens s'approcher de la sainte table le jour de Noël.

Dimanche soir, le 31 décembre, nous aurons une heure sainte commençant à 11 h. 30. Nous saluerons ainsi le départ de la vieille année et l'arrivée de la nouvelle en la présence de Jésus-Hostie.

Il est question d'un bazar dans notre paroisse pour le mois d'avril. Nous annoncerons les dates de cet événement sous peu.

EDMONTON-NORD

Samedi prochain, 30 décembre, les membres du cercle de l'A.C.F.A. de la paroisse Saint-François d'Assise procéderont au dépouillement d'un arbre de Noël au bénéfice des enfants. Bienvenue à tous. Entrée gratuite.

Chronique de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

dres des mécontents, de ceux qui, souvent, n'ont rien fait pour nous aider.

Nous souhaitons à chaque Canadien français de la province, et, à ceux du dehors qui nous ont aidé, une bonne, heureuse et sainte année avec le Paradis à la fin de leurs jours; nous leur demandons de continuer à nous donner leur confiance et à nous appuyer dans la mesure du possible, afin que l'Association puisse continuer son travail si nécessaire dans cette partie du pays.

LEO BELHUMEUR, secrétaire général.

Le blé qui lève

Petit journal des Scouts et des Avant-Gardes de l'A.C.J.C.

Cet article sera plus qu'une appréciation, mais une bonne nouvelle pour les éclaireurs Canadiens-français et les avant-gardes de l'A.C.J.C.

Le programme tout apostolique de ce petit journal est de faire des hommes en claironnant à tous et à chacun ces deux mots d'ordre des éclaireurs: "Toujours prêt et sacrifice par amour!

Sa rubrique, "Le Blé qui Lève", est à la fois une promesse et un symbole, symbole de toute cette jeunesse canadienne de là-bas qui ayant subi victorieusement l'épreuve du sillon, se lève peu à peu sur sa tige neuve, riche de la foi de nos pères et puissante, par son besoin même, d'activité et de lutte.

Ce petit journal aura donc pour but de porter au loin, comme le parfum vivifiant de cette moisson qui lève et d'assurer sa survivance, en réveillant chez-nous les sympathies et les générosités. Car, on serait coupable de l'oublier: une heure très grave est sonnée pour l'Ouest, un vent desséchant souffle sur Gravelbourg et son collège Mathieu, et menace de ruiner dans sa racine la plante qui ne fait que d'apparaître à la surface de la terre.

Ce n'est pas sans raison que l'on a vu dans le Collège Mathieu le point stratégique de notre survie nationale. Tous les jeunes que ses murs renferment sont les troupes légères qui forment notre front d'attaque et qui feront glorieux notre demain ethnique.

Nous qui sommes "le gros" des troupes canadiennes, connaîtrions-nous ce recul honteux qu'est celui de s'abstenir, laisserions-nous seuls, par un remou de déroute, nos avant-gardes au moment où elles doivent subir le choc terrible?

De nombreuses et généreuses souscriptions en sont un démenti, mais le but n'est pas encore atteint. Cependant il est permis d'augurer que ce petit journal "Le Blé qui Lève" sera un facteur très effectif du succès final en même temps qu'il établira un point de contact entre l'Ouest et tout le Canada.

Gérard Brousseau, du Cercle de Mgr Gauthier de l'A.C.J.C.

Nos traditions du Jour de l'An

Pour l'époque du Jour de l'An, nos pères nous avaient transmis deux touchantes traditions: celle de la distribution des étrennes par l'Enfant Jésus et celle de la bénédiction paternelle. Pourquoi faut-il que, dans les villes et même dans les campagnes, toutes deux tendent à disparaître? C'est plus qu'un symptôme alarmant, c'est un malheur.

Les traditions d'un peuple, ces gestes qu'il accomplit à jour fixe et qui ont un caractère d'universalité, ne sont pas de vaines coutumes, des attitudes artificielles, sans relation profonde avec l'âme; elles révèlent le fond même de l'âme, elles en sont le langage émouvant. En accomplissant ces rites, en nous reliant à une longue série d'ancêtres qui les ont accomplis avant nous, nous affirmons une pensée héréditaire qui tient à l'âme même d'une race et en fait voir la qualité. Parlons net: la tradition est le signe d'une culture au même titre que la langue. Laisser corrompre sa langue ou cesser de la parler, c'est le propre d'une nationalité qui se meurt; laisser tomber la tradition, ne plus accomplir le rite, c'est laisser voir que l'âme a changé.

Quelle tristesse quand la tradition est de caractère religieux! Sa disparition fait alors entendre un abaissement de la foi. L'âme ne peut plus accomplir des gestes qui sont devenus plus grands qu'elle-même, comme l'arbre dont la sève est tarie, laisse tomber son opulent feuillage.

Quand, le matin du premier janvier, nos aïeux faisaient entrer l'Enfant-Dieu dans leurs maisons, ils continuaient une tradition de France et prolongeaient plusieurs siècles de foi. Cette coutume faisait corps avec l'éducation religieuse de la famille, avec le sentiment de la présence divine qu'on, de bonne heure, l'on s'efforçait d'inculquer aux tout-petits. Le "Jésus", les enfants apprenaient à mettre son nom parmi les premiers mots de leur vocabulaire; ils apprenaient à le montrer sur le mur, attaché au bois du crucifix ou gravé sur les vieilles images. Quand venait le temps des étrennes, dons qui dépassent tous les autres dans l'esprit de l'enfant, nos aïeux voulaient encore, par un motif de foi, que ce bien par excellence tombât de la main de Dieu.

La bénédiction du Jour de l'An se rattachait aux mêmes pensées. Quand le père levait la main sur la tête de ses enfants pour les bénir, son geste symbolisait encore une grande pensée religieuse. Par l'exercice d'une sorte de pontificat domestique, il affirmait sa qualité de chef familial, les sources divines de son autorité, la seule, a dit Le Play "qu'ait établie le Décalogue éternel". En s'inclinant sous la main bénissante, les enfants reconnaissaient la hiérarchie naturelle du foyer; ils faisaient un acte de foi à l'ordre divin de la famille, à ce haut principe d'autorité d'où nous sont venues la vigueur et la noblesse de nos moeurs.

Pourquoi laisserions-nous périr ces vieilles traditions, qui sont en quelque sorte les pierres sacrées de nos foyers? Faisons comme les vieux qui faisaient bien. La nuit de Noël, c'est la nuit où l'Enfant-Jésus descend dans la crèche, parmi les cantiques des anges; c'est la nuit où l'âme se donne tout entière à l'adoration. Ne dérangeons pas, dans l'esprit des enfants, ces idées mystiques. Ne faisons pas de la nuit où il vient au monde, où ils l'ont vu dans la crèche entre la Vierge Marie et saint Joseph, ne faisons pas de cette nuit religieuse, la nuit où l'Enfant-Jésus court aussi les campagnes. Pourquoi ne pas laisser au joyeux réveil du Jour de l'An, d'apporter le bonheur des étrennes?

Surtout ne bousculons pas une de nos plus vieilles traditions, sous le mauvais prétexte de la franchise envers les enfants. En quoi le père Noël ou un grotesque Santa Claus s'accordent-ils mieux avec la vérité? Est-ce donc mentir aux enfants que de leur apprendre à rapporter à Dieu ce qui leur arrive de meilleur dans la vie? Le mensonge serait-il moins grand de faire passer bonbons et jouets par les mains d'un sale barbon à qui l'on prête, avec le don d'ubiquité, une générosité immense comme celle d'un Dieu? Puis, nous oserons le demander: à quelle idée latine, à quelle idée catholique se rattachent ce bonhomme Noël ou ce Santa Claus? Où sont leurs titres à remplacer l'Enfant-Dieu? Où sont leurs appuis dans notre passé?

Que les pères ne désapprennent pas le geste de la bénédiction. La famille a été l'une de nos puissances; elle le fut, entre autres raisons par la valeur de son éducation, qui dépendait elle-même de son atmosphère chrétienne et d'une vigoureuse autorité. A l'heure où, dans la famille moderne, les idées démocratiques abattent l'autorité du père, où elles l'inclinent à partager son pouvoir avec ses enfants, seule l'idée religieuse remettra toutes choses dans l'ordre. Nous ne voyons pas, à la vérité, ce que peuvent gagner les pères de famille à se découronner eux-mêmes de leur prestige! Puisque l'atmosphère religieuse de nos foyers fut la principale de nos forces, quelle ne serait pas la folie de diminuer cette atmosphère ou de la changer?

Pour tout dire, prenons garde de rompre avec un passé qui fut si noble; ayons peur de laisser mourir tant de fleurs bleues. Il n'est pas indifférent aux hommes d'une race que leur enfance se soit enchantée de visions gracieuses et divines ou de fantômes grisâtres et répugnants. Maurice Barrès a fait voir dans le **Génie du Rhin**, les déformations morales opérées dans l'âme rhénane par la substitution des légendes prussiennes aux légendes latines et chrétiennes.

Un peuple qui change de traditions est un peuple qui a commencé de changer d'âme. Lorsque tant d'idées malsaines, tant de moeurs délétères se tiennent à la porte de nos foyers et cherchent à les envahir, ne serait-ce pas le signe de la fin que d'en chasser les traditions des aïeux, pour faire de la place à ces étrangères? Pour l'amour du ciel, cessons de ressembler à ces âmes dont parle Dante, qui ont le goût amer de crier sans cesse: "Meure ma vie et vive ma mort!" Défendons-nous. Ne sacrifions aucune de nos forces. Ne souffrons aucune mollesse dans une lutte où se joue notre destin. Et puisqu'à la façon dont un peuple défend son âme, l'on peut mesurer son avenir, faisons voir la vigueur des peuples qui durent.

Lionel Groulx, prêtre.

La Cité Vaticane veut économiser

Le Pape Pie XI a ordonné, samedi, des réductions de traitements qui affecteront les cardinaux et les évêques

CITE VATICANE—Une diminution des traitements du clergé et des employés de l'Eglise dans la Cité Vaticane a été ordonnée par le Pape Pie XI. Ceux qui touchent de $85 à $170 par mois subiront une diminution de 10 pour cent à partir du 1er janvier, tandis que la réduction sera de 15 pour cent en haut de $170 par mois. Cette décision ne s'applique que dans la Cité Vaticane et dans Rome. On a aussi annoncé le renvoi de tous les artisans spécialisés qui travaillaient dans les fabriques de la Cité Vaticane en attendant la réorganisation de ces fabriques et l'achèvement du nouveau quartier industriel de la Cité Vaticane.

On a expliqué que ces diminutions ne s'appliquent pas aux allocations et n'affecteront pas ceux qui n'occupent pas des fonctions salariées.

Elles s'appliquent principalement aux cardinaux demeurant dans Rome et la Cité Vaticane, aux évêques, etc. Plusieurs hauts fonctionnaires civils, dont le gouverneur de la Cité Vaticane, seront également affectés.

Trop tard

1934 avec toutes ses incertitudes sera chose du présent dans peu de jours. Bientôt l'année 1933 aura rejoint ses aînées; elle sera disparue.

Lorsque la présente année a commencé, les gros financiers ainsi que les gouvernants des peuples, enfin tous ceux qui croient pouvoir prédire l'avenir, annonçaient au monde, crédule, qu'il verrait la fin de la crise.

Elle est écoulée et la crise sévit encore avec vigueur. Telle une immense pieuvre elle enserre les activités financières des peuples dans ses formidables tentacules. Les effets des conférences économiques s'ils se font quelquefois sentir, disparaissent aussi vite qu'ils ne sont venus. Qui peut dire l'argent dépensé pour des conférences telles que celles d'Ottawa, de Londres, de Genève et à quoi aboutissent-elles?

A la conférence d'Ottawa, l'Angleterre promettait d'acheter son bois de notre pays. Elle l'achète de la Russie! Et tout est ainsi.

On se rend à ces conférences dans le but de voir si nous pourrions enlever quelque chose à son voisin, mais ne rien lui donner.

On tâche avec ces conférences à faire prendre patience aux nations inquiètes.

Les gouvernements pour remédier à la crise prennent tous les moyens qui leur passent dans la tête; mais leur stupide orgueil leur interdit de prendre les moyens préconisés par le successeur de saint Pierre.

Pour le bénéfice de quelques rapaces individus nos gouvernants croupissent dans une honteuse inertie; car la crise doit profiter à quelques-uns. . .

Et pendant ce temps le peuple attend. Une certaine classe attend, on peut dire, plus impatiemment que les autres. Ce sont ceux-là qui, arrivés à vingt ans, cherchent à organiser leur vie, mais en sont incapables à cause des conditions par trop mauvaises.

A mesure que le temps passe les années sur leurs têtes s'occumulent et à l'horizon rien de nouveau.

Par moment, l'on regarde à l'arrière pour examiner l'année qui vient de s'écouler; l'on ne peut manquer de considérer ce qu'elle a été, avec ce qu'elle aurait pu être.

Mais impossible d'en faire ce qu'elle aurait pu être; il faut prendre ce qu'elle a été; trop tard pour se reprendre.

Trop tard! Et devant l'inutilité apparente de l'effort, en face de la faillite présente, un fatalisme morbide nous a gagné, émoussé la sensibilité, annihilé toute initiative, paralysé les meilleures bonnes volontés.

Si l'énergie secouée se cabre dans de brefs sursauts d'une pressante révolte, elle retombe vite, morne et sans courage.

La trop grande misère est mauvaise conseillère. Avec le marasme qui s'accroît les esprits mécontents s'irritent. Le bon sens se fausse et s'égare. Les utopies les plus invraisemblables trouvent de fervents adeptes. Les caractères s'aigrissent. Les relations se tendent et se brisent. La foi vacille et chancelle. L'endurance s'use ou se lasse. Les rancoeurs s'amoncellent en nuage inquiétants qui présagent la tempête. . .

P. St-A.

SAINT-ALBERT

La messe de minuit très solennelle fut chantée par le R. P. Tardif. Le choeur avait reçu une magnifique décoration pour la circonstance. Notre R. P. curé donna le sermon ainsi qu'à la messe de 10 h. 30.

Le jour de Noël au soir, un groupe d'amis se rendaient à la résidence de M. Joseph Bellerive pour fêter son 81ème anniversaire de naissance. Il y aura bientôt 43 ans que M. J. Bellerive arrivait de Ste-Foye, Qué., à St-Albert avec les premiers colons. Les qualités de caractère qui le distinguent ont su toujours lui procurer beaucoup d'amis et plusieurs étaient heureux de lui manifester leur estime d'une manière toute spéciale à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une jolie adresse lui fut lue par M. André Desnoyers, après quoi M. Georges Gaulin au nom de l'assistance lui présenta une bourse. Le héros de la fête remercia et parut touché de l'attention qu'on lui témoignait.

Assistaient: M. et Mme Oscar Leblanc, M. et Mme Joseph Gaulin, M. et Mme Joseph Poirier, M. et Mme Georges Gaulin, M. et Mme Honoré Douville, M. et Mme André Desnoyers, Mmes Fleurie Perron et Alfred Chevigny.

Pendant la soirée, il y eut partie de cartes, et plusieurs chantèrent de bonnes vieilles chansons d'autrefois, ce qui donna à la soirée beaucoup d'entrain.

A minuit, Mme J. Bellerive avec son amabilité habituelle servait un délicieux goûter. On s'amusa on ne peut mieux.

Gouret. L'équipe de Saint-Albert se reposera dimanche. Elle jouera contre l'équipe de Legal le 5 janvier sur sa patinoire et vendredi le 29 décembre, elle ira rencontrer les joueurs de Legal sur la patinoire de ces derniers.—Corr.

Influences

Après la conquête de la Nouvelle-France, les gouverneurs anglais ont employé tous les moyens pour faire de notre peuple des anglo-protestants. C'est au prix de luttes ardues que nos pères nous ont conservé le précieux héritage de notre langue et de notre foi.

De nos jours, pacifiquement, commence à s'opérer cette seconde conquête, plus désastreuse que la première. Par la lâche complaisance de notre classe dirigeante, engouée d'admiration pour tout ce qui est étranger, l'influence catholique et française est en régression dans la région trifluvienne. Faudra-t-il que l'histoire nous accuse d'avoir trahi la religion et la patrie?

Voilà pourquoi il nous paraît utile de redire à nos gens, cet appel de Fadette, qui conjure notre jeunesse féminine de résister à l'anglicisation:

"Parlons français le plus possible et partout. Après l'avoir tenté, si l'on ne nous comprend pas, il est toujours facile de reprendre en anglais."

Nombre de petites snobinettes affectent de parler anglais presque partout. Elles sont ridicules et un peu traitres à la cause française que veulent défendre si intelligemment les Jeune-Canada. Ces snobinettes, heureusement, changent facilement d'idées; il faut nous employer à les influencer, nous qui aimons notre langue.

Sans étroitesse et sans préjugés, frayons avec les Anglais quand c'est convenable; parlons l'anglais quand il le faut et mettons de la fierté à le bien parler avec eux, qui peuvent si rarement parler français; mais ne les recherchons pas outre mesure.

Je mets les jeunes filles en garde contre cette anglicisation qui tend à augmenter, et par elles surtout. Parce que les jeunes Anglais ont de l'argent et le dépensent volontiers, elles sortent beaucoup avec eux et négligent peut-être leurs amis canadiens. Il y a là un danger.

Il est logique, quand les relations se font plus étroites entre Canadiens anglais et Canadiens français, que les mariages mixtes deviennent plus fréquents. Chaque fois c'est la famille française qui devient anglaise, et bientôt, protestante.

Mes petites amies, restons chez-nous, dans notre monde, si différent comme famille, éducation, usages, de celui de nos voisins anglais.

Je ne cherche pas à faire de comparaisons; mais je vous affirme que nous y perdrions à trop fréquenter la société anglaise. Conservons des relations de bon voisinage avec les Anglais, mais que cela ne devienne pas de l'intimité; car, en se généralisant, elle ne pourrait qu'être nuisible à nos intérêts français."

Demeurons donc nous-mêmes, catholiques et français, attachés aux traditions héritées de nos ancêtres, les premiers fondateurs de ce pays; c'est encore le meilleur moyen d'être de bons citoyens et de travailler à la prospérité de la patrie canadienne.

G. P.

(Le Bien Public, Troi-Rivières)

Faveurs obtenues

Faveurs obtenues par l'intercession du Grand Serviteur de Dieu, Jean-Jacques Olier, aussi secours obtenu par saint Christophe et les âmes du purgatoire avec promesse de publier.